



RENCONTRE

Stéphane Dubosc, nouveau directeur de Carrefour

p. 3



RÉTRO

Retour en images sur 2021 à Montigny

p. 7



MUSIQUE

Le conservatoire en format symphonique le dimanche 30

p. 13

NUMÉRO 219

JANVIER 2022

L'ignymontain

Le journal d'informations de Montigny-le-Bretonneux



À LA UNE

Côté cour(s) et côté scène

Le Maire, Lorrain MERCKAERT et le Conseil municipal vous souhaite **UNE HEUREUSE ANNÉE 2022**

Montigny 2022

pp 8 & 9

Rencontre avec le maire



ÉDITORIAL

Lorrain Merckaert
Votre maire

Chères Ignymontaines,
Chers Ignymontains,

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite une très bonne année 2022, qu'elle vous soit douce, sereine et enjouée.

De nombreux sujets nous attendent dans les prochains mois :

Cuisine centrale, votre avis nous intéresse :

il y a quelques mois, j'ai proposé à mes collègues maires de Saint-Quentin-en-Yvelines, d'étudier la mise en œuvre de circuits courts d'approvisionnement, à l'échelle de l'agglomération, proposition approuvée par tous. Dans ce cadre, les familles des 12 communes vont être sollicitées à travers un questionnaire pour mieux préciser leurs attentes en la matière. Nous comptons sur votre participation.

City stade : dans le cadre du budget 2022, nous avons voté la création d'un nouveau city stade, il en existe déjà deux à Montigny, au nord et dans le centre, mais les jeunes du sud de la commune le souhaitent depuis longtemps, ce sera chose faite cette année.

Avec le Forum des Arts, le nouveau Club le Village, l'agrandissement du dojo du gymnase Ladoumègue et bien d'autres réalisations, Montigny va poursuivre son évolution. Nous vous présentons tout cela dans le journal.

Et par ailleurs, nous vous convions :

Le 17 janvier à 20h, à une retransmission en direct pendant laquelle, avec mon équipe, je vous présenterai ces différents projets. D'ici là, vous serez invités, pour ceux qui le souhaitent, à poser toutes vos questions concernant notre ville. Je répondrai à certaines pendant la soirée et, pour les autres, des réponses vous seront adressées par la suite. Là aussi, vous aurez tout le détail pour vous connecter dans ce journal.

Le 19 janvier, je vous invite à nouveau, cette fois-ci pour une réunion de concertation avec SQY sur le projet du sud de la gare, à savoir la démolition de l'immeuble appelé «l'anneau rouge» qui entoure la place Charles de Gaulle. Nous vous présenterons les futurs bâtiments construits et les nouveaux espaces publics réalisés devant notre gare, espaces plus ouverts, plus verts, plus accueillants. Là aussi, votre avis nous intéresse.

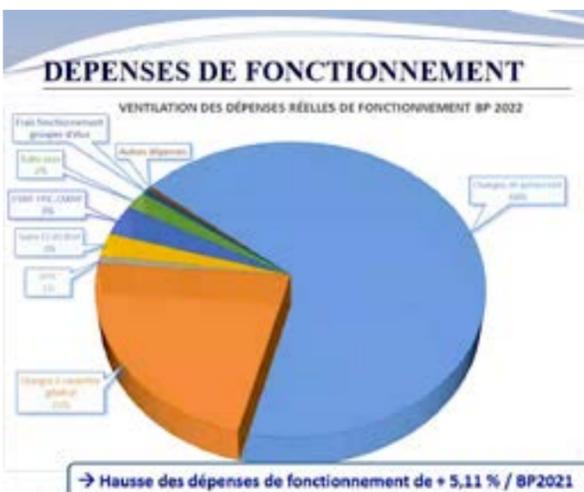
Avec vous et pour vous, Montigny avance.

Bonne année 2022 !

FINANCES

p. 5

Le budget de la ville fixe les orientations pour 2022



ÉDUCATION

p. 11

Soirée de l'orientation et des métiers le mercredi 26

LA SOIRÉE DES MÉTIERS ET DE L'ORIENTATION

Mercredi 26 Janvier 2022
17H30 > 20h30

A l'Hôtel de Ville
66 rue de la mare aux Carats
ACCES LIBRE
01 30 37 42 40



Stéphane Dubosc,

Nouveau directeur du Carrefour E. St Quentin

STÉPHANE DUBOSC DIRIGE DEPUIS LE MOIS DE JUIN SON 3^E HYPERMARCHÉ CARREFOUR. IL APPORTE AVEC LUI SES 25 ANNÉES D'EXPÉRIENCE AU SEIN DU GROUPE.

À dix jours du réveillon de Noël, la période commerciale la plus importante de l'année, le nouveau directeur de l'hypermarché Carrefour de l'Espace Saint-Quentin se rend volontiers disponible pour cet entretien-portrait incontournable à chaque nouvel arrivant et acteur du territoire. Il arpente les allées du magasin en ramassant sur son chemin les produits tombés, réflexe et automatisme de 25 ans d'expérience d'employé, de chef de rayon puis de chef de secteur qui font de lui un directeur de terrain. D'ailleurs, pas de costume-cravate pour lui, mais une polaire sans manche sur une chemise avec un simple badge pour présenter sa fonction. Avant de monter dans les bureaux du magasin, petit détour par une pause cigarette, son péché mignon, à l'entrée du personnel, ce qui n'est pas vraiment une vraie pause puisqu'il constate la présence de boue laissée par une société d'espaces verts, sur ce passage emprunté par ses employés, et décide aussitôt de passer un coup de fil pour faire remonter ce petit désagrément.

UN PUR PRODUIT CARREFOUR

Stéphane Dubosc parle et agit vite. Un directeur à «100 à l'heure» qui commence ses journées à 5h pour les finir à 18h30 avec des appels à passer sur la route du retour à son domicile à Champs-sur-Marne, là où il travaillait encore l'année dernière. Avec le Carrefour de Montigny, il en est à son 3^e poste de directeur d'hypermarché. Celui de Vernon s'ajoute à son CV bien rempli au sein du groupe. Né en 1974, en Normandie, ce fils d'agriculteurs a commencé chez Carrefour à Rouen en tant qu'employé, après son service militaire. Il



Stéphane Dubosc devant le rayon Bio en vrac développé depuis son arrivée le 14 juin. Le Carrefour de l'Espace Saint-Quentin est son 3^e hypermarché en tant que directeur.

passera ensuite chef de rayon à Nantes, Angers et Chartres, pour devenir chef de secteur à Chelles, puis à Rosny et Montesson. Stéphane Dubosc aime profondément son métier. «Ça me plaît car il n'y a pas un jour qui se ressemble», assure le nouveau

directeur du Carrefour de Montigny. Mais le rythme est à chaque fois le même puisque le magasin doit être prêt pour l'ouverture aux clients à 8h30.

UN SPECTACLE BIEN RÔDÉ

Avant le lever de rideau, les employés sont

déjà à pied d'œuvre depuis le milieu de la nuit, puisque le premier camion de livraison arrive à 3h. Un employé se tient déjà prêt à 1h du matin pour préparer la réception. «Cela paraît simple de voir le produit disponible en rayon, mais le client ne voit pas tout ce qu'il se passe en amont. C'est comme un spectacle», compare Stéphane Dubosc, le chef d'orchestre qui donne le tempo à ses 400 salariés. Le nouveau directeur exprime une profonde reconnaissance vis-à-vis des clients : «Il ne faut pas oublier que ce sont eux qui nous paient», insiste à deux reprises le directeur. «Des collaborateurs heureux font des clients heureux», poursuit-il. Cela explique le soin qu'il apporte à la bonne tenue de la surface de vente et à la proximité relationnelle avec ses employés. «Un bon commerce vend ce que les clients attendent». Depuis son arrivée, des caisses en libre-service ont été ajoutées, portant leur nombre à 24. Le rayon bio en vrac a également été étoffé avec la volonté de miser sur les «merveilles du 78», les produits locaux. Un projet d'agrandissement du drive est en réflexion puisqu'il y a un potentiel énorme avec le nombre de bureaux autour de l'hypermarché», souligne le directeur.

À LA TÊTE DU 30^E HYPERMARCHÉ DU GROUPE

Stéphane Dubosc a toute la confiance du groupe qui lui confie, avec le Carrefour de Montigny, les clés du 30^e hypermarché aux 10.000 tickets de caisse par jour le week-end, alors que 3 ans auparavant, le directeur évoluait au 20^e rang. «Une telle proposition ne se refuse pas», reconnaît celui qui vit désormais à presque 50 km de son lieu de travail. La fatigue et la distance n'ont pas dissuadé ce fidèle salarié du groupe. «Carrefour est une belle boîte, à la culture d'entreprise très riche, j'en suis très fier», confie Stéphane Dubosc. Une fierté qu'il a transmise à son fils aîné actuellement en DUT en alternance chez Carrefour. La relève se prépare.

Min-Jee Kim

La nouvelle présidente de Pariséoul 78

L'ANCIENNE VICE-PRÉSIDENTE DE PARISÉOUL 78 A SUCCÉDÉ EN JUIN DERNIER À SYLVIE LABAT, SA FONDATRICE. ELLE POURSUIT AVEC PASSION LA DÉMARCHE DE L'ASSOCIATION DE PROMOTION DE LA CULTURE CORÉENNE SUR LE TERRITOIRE DES YVELINES.

Min-Jee Kim a découvert l'association Pariséoul 78 en décembre 2017, quelques mois après son arrivée en France. Alors étudiante en Master communication et événementiel à l'Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, elle fait la connaissance de la fondatrice de Pariséoul 78, Sylvie Labat, dans le cadre de son stage de recherche de partenariats pour le festival de musique électronique de Versailles. Une rencontre déterminante puisqu'elle deviendra rapidement coordinatrice événementiel pour l'association

dès janvier 2018, pour ensuite occuper le poste de vice-présidente en 2019, puis finalement reprendre le flambeau de Sylvie Labat en juin 2021, laquelle reste référente et conseillère privilégiée pour l'association.

LA FRANCE, SON RÊVE

Min-Jee Kim est née à Séoul en 1989. Elle a grandi dans la capitale de la Corée du Sud et suivi des études de langues étrangères dans un lycée sur concours pour fille. «Ma spécialité était le français. Depuis toute petite, j'aimais la mode et je lisais le magazine Elle donc je me disais que j'arriverai à comprendre en apprenant la langue», raconte Min-Jee Kim. La jeune femme a toujours apprécié les échanges avec des étrangers, facilités par l'apprentissage très tôt de l'anglais en Corée. Après l'obtention de sa Licence, elle travaille pendant 3 ans pour une entreprise de jeux vidéo. «Je maîtrisais et pratiquais davantage l'anglais donc je ne parlais pratiquement pas le français, alors que je rêvais depuis le lycée de partir en France pour mes études et de m'y ins-

taller. Je ne voulais plus perdre de temps, j'ai donc abandonné mon boulot», lance spontanément la nouvelle présidente de Pariséoul 78. En partant pour la France, Min-Jee Kim souhaitait travailler pour des musées parisiens. «Je m'intéressais à la manière d'amener le public au musée car je trouve que les jeunes n'en profitent pas assez alors qu'ils sont souvent gratuits. Moi, j'en ai visité un certain nombre depuis que je suis arrivée et même encore maintenant. Ici, je vis mon rêve», reconnaît la trentenaire de Bois d'Arcy, mariée à un Français rencontré à l'association et membre du bureau de Pariséoul 78. Min-Jee Kim n'a pas le mal de son pays puisqu'elle renoue avec ses racines à travers tous les événements organisés par l'association, ou en suivant des émissions de télévision grâce à sa box Internet, mais aussi en se rendant dans les épiceries coréennes à Paris.

DÉCOUVRIR LA CORÉE DU SUD PAR SA CULTURE

Min-Jee Kim souhaite même demander la



double nationalité pour rapprocher officiellement Paris et Séoul, ses deux capitales de cœur. Une belle manière aussi de symboliser son action au sein de son association engagée dans la promotion de la Corée du Sud, «pas assez distinguée de la Corée du Nord par les Français», selon elle. À travers la découverte de sa gastronomie, de son artisanat, de son cinéma ou de sa musique, avec le phénomène de la K-Pop qui captive les adolescents, l'ensemble des Yvelinois peuvent facilement être transportés en Corée du Sud grâce à l'association.

EN BREF

Réunion publique en ligne le 19 sur le futur chantier de la place C. de Gaulle

L'opération de démolition-reconstruction qui vise à la requalification de la place Charles de Gaulle, face à la gare, pour ouvrir la place Charles de Gaulle en perspective sur la place Choiseul, donnera lieu à une réunion de concertation en visioconférence le mercredi 19 janvier à 19h45. C'est un chantier lourd et structurant sur le secteur gare qui sera initié par de premières études en 2022. La réunion se tiendra sous forme de webinaire avec l'agglomération de SQY et la ville.

Le lien pour s'inscrire à la réunion sera diffusé prochainement sur le site de la ville et les réseaux sociaux.

Le tri élargi dans le bac jaune est lancé

Les pots de yaourt, le film d'emballage, bac jaune ou bac gris ? C'est la question que vous n'avez plus à vous poser à partir de ce 1^{er} janvier. Pour faire simple, le tri s'élargit dans votre bac à couvercle jaune et tous les emballages en plastique (de toute nature), mais aussi aux emballages métalliques (comme les boîtes de conserve) et les cartons doivent y être déposés. À l'exception toutefois des objets en plastique, comme les jouets par exemple, à déposer en déchetterie.

Pour marquer l'officialisation de ce nouveau principe facilitateur, vous remarquerez ce mois-ci la pose d'un autocollant qui édicte les nouvelles modalités sur votre bac. Vous avez également dû recevoir un courrier cacheté de l'agglomération de SQY, qui détaille les contenus préconisés et inclut une réglette du tri pour vous aider dans l'acquisition durable des bons réflexes.

<https://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/fr/trier-mes-dechets>

Vigilance renforcée face aux cambriolages

FACE À LA RECRUESCENCE DES VOLS PAR EFFRACTION SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, LA POLICE MUNICIPALE DE MONTIGNY VOUS RAPPELLE LES PRINCIPALES CONSIGNES À RESPECTER POUR LES ÉVITER.

Des importants moyens sont mis œuvre par la police nationale pour enquêter et appréhender les auteurs des différentes effractions commises récemment, en augmentation sur l'ensemble de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. De son côté, la police municipale de Montigny intensifie ses rondes sur l'ensemble des quartiers de la ville avec l'assistance de la vidéoprotection. Ses agents vous rappellent ci-dessous les bons réflexes à privilégier afin de limiter les risques de cambriolages en empêchant le passage à l'acte des délinquants.

QUE FAIRE EN CAS D'ABSENCE DE COURTE DURÉE ?

Même pour une courte absence, fermez à clé portes et portails. N'oubliez pas qu'une grande majorité des cambriolages ont lieu en plein jour, de préférence l'après-midi, quand on est parti faire des courses, chercher ses enfants à l'école ou promener son chien. Si vous possédez un système d'alarme, enclenchez-le à chaque fois que vous sortez.

QUE FAIRE EN CAS D'ABSENCE DURABLE ?

- Avisez vos voisins ou le gardien de la résidence. Votre domicile doit paraître habité : demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets.

- Signalez votre absence à la police municipale. Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances. » Une attention particu-



Pour renforcer l'action de la Police municipale dans la lutte contre les effractions, deux nouvelles caméras de vidéosurveillance vont être prochainement activées avenue Kessel et rue Alfred de Vigny.

lière lors des patrouilles de prévention de proximité sera alors assurée.

- Faites suivre votre courrier ou faites-le prendre par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordante de plis révèle une longue absence.

- Ne laissez pas de messages sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence ou transférez vos appels si vous le pouvez.

QUELLES SONT LES MESURES D'ANTICIPATION À PRENDRE ?

Par mesure de sécurité, prenez des photos de vos objets de valeur (hifi, meubles, tableaux, etc.) et notez le numéro de série quand il existe. Ces informations faciliteront le remboursement par l'assureur en cas de vol, ainsi que le travail des forces de l'ordre. Sauvegardez sur un support informatique (clef USB, disque dur externe) les éléments d'identification des objets et valeurs (clichés photographiques, marques et numéro d'identification). De même, notez bien en plusieurs endroits (chez vous, sur votre carnet d'adresses, dans votre voiture, votre téléphone portable) les numéros de

téléphone d'urgence à appeler en cas de perte ou de vol de chèques ou de carte bancaire. Vous gagnerez un temps qui peut être précieux. Placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs (évités sous les piles de linge).

QUE FAIRE SI MALGRÉ TOUTES CES MESURES VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE ?

Ne cherchez pas à ranger, ni à déplacer certains objets. Il est primordial de laisser les lieux en l'état pour préserver les traces et indices qui sont indispensables aux opérations de police technique et scientifique. Vous aurez quelques appels indispensables à réaliser et quelques actions à mener :

1. Prévenez directement la police en composant le 17.
2. Essayez de dresser rapidement un inventaire exhaustif du préjudice subi. Faites opposition auprès de votre banque lorsque des chèques ou votre carte bancaire ont été volés.

Si vous êtes témoin de mouvements suspects dans votre voisinage ou pour simplement signaler un fait qui vous semble anormal, n'hésitez pas à appeler le 17 immédiatement et la police municipale au 01 30 57 57 57.

Tout savoir sur les modes d'accueil de la petite enfance

LA VILLE LANCE POUR LA PREMIÈRE FOIS UNE SÉRIE DE 3 RÉUNIONS POUR PRÉSENTER AUX PARENTS ET FUTURS PARENTS LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL PROPOSÉS À MONTIGNY.

Le matinée du samedi 22 janvier ouvre le premier rendez-vous pour les jeunes ou futurs parents en quête d'informations sur les modes d'accueil de 0 à 3 ans les plus appropriés à leurs besoins et à ceux de leur enfant. Le public concerné a rendez-vous à la salle Jacques Brel à 10h30 afin d'assister à une présentation détaillée de l'offre petite enfance à Montigny et d'une journée type par mode d'accueil. Elle sera suivie d'un questions-réponses jusqu'à 12h pour que les personnes intéressées puissent échanger avec des responsables du service Petite enfance, l'élue en charge du secteur, des assistantes maternelles et la responsable du Relais Petite Enfance (RPE),

ainsi que des directrices de crèches. «Avec la mise en place de ces 3 réunions annuelles, nous souhaitons aller à la rencontre des familles, afin de cerner précisément leurs besoins en restant attentifs aux nouvelles tendances qui s'imposent comme le télétravail. L'objectif est de les orienter vers la solution d'accueil qui leur correspondra le mieux», explique Christine Garnier, adjointe au maire à la Petite enfance.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Ces réunions sur la petite enfance associent le service Jeunesse et Vie des quartiers, pour faire connaître aux nouvelles familles les missions d'accueil et de soutien à la parentalité menées dans les trois maisons de quartiers de Montigny. Une des référentes famille sera présente le 22 janvier pour détailler les activités et ressources destinées aux jeunes parents.

Les deux prochaines réunions d'information auront lieu le 19 mars et le 1^{er} octobre, toujours à la salle Jacques Brel.

Service Petite Enfance : 01 39 30 30 50

Un portail en ligne pour vos démarches d'urbanisme

VOS FORMALITÉS D'URBANISME AUPRÈS DE LA VILLE PEUVENT DÉSORMAIS S'EFFECTUER DIRECTEMENT, VIA UN GUICHET EN LIGNE.

Initier vos formalités d'urbanisme en ligne, sans forcément prendre rendez-vous et vous déplacer à la mairie, c'est tout l'intérêt du guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU). Au 1^{er} janvier 2022, les habitants des 12 villes de l'agglomération de Saint-Quentin pourront s'appuyer sur cette plateforme numérique dédiée à la dématérialisation et à la simplification des démarches. Il suffira de vous créer un compte et de lancer vos procédures, en y joignant les pièces nécessaires numérisées. Vous pourrez ensuite y suivre l'instruction de votre dossier via le guichet. Ce nouveau service est accessible à tous (particuliers et professionnels), gratuitement. De fait, vous pouvez toujours effectuer vos démarches en prenant rendez-vous (via le site de la ville) avec le service



Urbanisme à l'Hôtel de ville. Ce guichet est un service supplémentaire mis en place par l'État dans le cadre de la loi Elan (article L423-3 du code de l'urbanisme).

Les demandes d'urbanisme concernées :

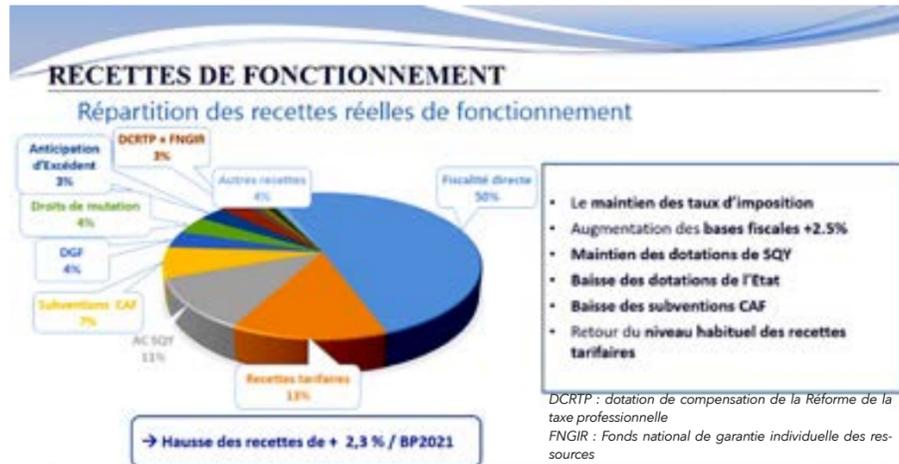
- * Permis de construire (PC)
- * Permis de construire modificatif (PCM)
- * Déclaration préalable (DP)
- * Permis de démolir (PD)
- * Permis d'aménager (PA)
- * Transfert de permis
- * Certificat d'urbanisme
- * Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)
- * Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)
- * Déclaration d'ouverture de chantier.

Accédez au guichet numérique des autorisations d'urbanisme sur : www.montigny78.fr : cadre-de-vie > urbanisme-grands-projets > formalites-d-urbanisme

Budget ville 2022 : Une équation complexe

LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ LE BUDGET 2022 DE LA VILLE LE 13 DÉCEMBRE. MALGRÉ UNE HAUSSE DES CHARGES QUI COMPLIQUE LES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES, LES ORIENTATIONS SONT MAINTENUES : PAS DE HAUSSE DES TAUX VILLE, DETTE MAÎTRISÉE, POURSUITE DES PROJETS DU PROGRAMME ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN APPROCHE TRANSVERSALE.

Pour cette année qui s'ouvre, résoudre l'équation du budget municipal s'est révélé être un véritable défi pour Catherine Bastoni, 1^{ère} adjointe en charge des Finances, de la Transition écologique, et de la Commande publique. «Les dépenses augmentent plus vite que les recettes. D'un côté les dépenses ont grimpé très sensiblement, sous les effets cumulés de la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, de l'inflation et de la hausse de la masse salariale. De l'autre, les recettes des prestations de la Ville se resserrent dans le contexte de crise sanitaire ; la hausse subie des péréquations se poursuit, pénalisant ainsi les recettes de la Ville.» Pour la 1^{ère} adjointe, ce budget ambitieux permet la poursuite des projets du mandat en amplifiant la démarche transversale de transition écologique (poursuite des travaux de rénovation énergétique des bâti-



Les recettes en fonctionnement se répartissent majoritairement entre fiscalité directe (foncier bâti et foncier non bâti), les recettes des services de la Ville estimées en hausse de 2,3%, une attribution de compensation de l'agglomération SQY maintenue à son niveau dans le cadre du pacte financier 2022/2026 entre SQY et les douze communes qui la composent.

ments, déploiement du plan vélo, lancement de la démarche de développement durable Label Vie sur les crèches, poursuite des actions du pôle Sciences et nature...). 2022 sera l'année de la création du budget participatif destiné au financement des projets d'investissement émanant des conseils de quartier. Côté culture, le Forum des Arts Charles Aznavour, nouvel établissement majeur, sera le lieu d'une offre de cours élargie. Autre nouveauté, le stationnement payant repris en régie au 1^{er} janvier 2022, avec une offre de services modernisée et le paiement du stationnement par téléphone mobile. Dans le contexte sanitaire actuel, compte

tenu de la vaccination, le budget est construit sur l'hypothèse d'une ouverture optimisée, par rapport à 2021, des établissements et des activités proposées par la Ville, permettant le retour du public. «Compte-tenu de la situation pandémique, nous n'avons pas pu compter sur des excédents de recettes pour abonder notre investissement. Celui-ci reste néanmoins élevé, en raison d'une bonne capacité de financement due à la réalisation des exercices budgétaires précédents (NDLR : amortissements et fonds de compensation pour la TVA), de la vente de terrain pour des nouveaux logements sur le site avoisinant le Club le Village, et du versement

18 M€ sont prévus au BP 2022 pour les dépenses d'investissement.

PPI (12 M€) PROGRAMMATION PLURIANNUELLE D'INVESTISSEMENT :

- Fins de réalisation du Forum des Arts, du pôle Petite enfance du site Samain, du Club le Village.
- Extension du dojo au gymnase Jules Ladoumègue
- Rénovation des menuiseries de l'école Paul Fort.
- Études sur les futurs travaux extérieurs du centre sportif Coubertin (réhabilitation du terrain de football, de la piste d'athlétisme et implantation d'un parc de fitness).
- Création d'un city stade à la Couldre...

ACCESSIBILITÉ (475.000€) :

- Auberge du Manet, crèche Comtesse de Ségur, écoles Verlaine et Jules Verne, crèche Stephenson, tribune du stade de la Couldre.

RÉNOVATIONS et MOBILIER/MATÉRIELS :

- Rénovations rues de Cornouailles, Yourcenar, trottoirs rues de la Mare aux Carats, de l'Échaugnette.
- Installations de nouveaux stationnements vélo devant des équipements publics
- Installation de jeux dans les écoles mat. Genevoix, Mansart, élém. Dumas, Les Prés, crèches Perrault, Le Chat botté, squares Péguy, Satie, Pasteur...

de subventions sur les projets de la précédente programmation plurielle d'investissement 2014/2020.» Fonctionnement et investissement cumulés, ce budget s'élève donc à près de 70 M€ (51 en fonctionnement, 18 en investissement). En matière de fiscalité, la Ville n'augmente pas ses taux ; en revanche l'État augmente de 2,5% les bases fiscales, ce qui se traduira pour le contribuable par une hausse relative de la fiscalité locale. Enfin, depuis 2021, seule la taxe d'habitation des résidences secondaires est perçue par la Ville.

Transition écologique

La Ville est engagée dans une démarche de rénovation énergétique de son patrimoine. Des études et/ou travaux sont programmés sur cet exercice 2022 pour :

- * Ravalement et isolation de la crèche Comtesse de Ségur (études).
- * Ravalement, isolation et rénovation intérieure du centre Coubertin (études).
- * Poursuite des travaux d'isolation : changement de menuiseries, réfection de faux-plafonds.
- * Poursuite de l'installation de chaudières performantes.
- * Lancement du plan de renouvellement du parc automobile : 3 véhicules électriques légers.
- * Refonte éco-conçue du site web de la ville.

Subventions

Après une année fortement impactée par la crise sanitaire, la perspective est au retour à la normale pour les associations.

En séance du Conseil municipal le 13 décembre, les Élus ont adopté un montant de 1.012.998 € en faveur des subventions aux associations ignymontaines. Les principales subventions concernent la DIRE (533.000€), l'ASMB, (281.670€), les écoles privées et centres de formation (96.424€), ainsi que les associations culturelles (55.064€). Subventions CCAS et budget annexe : 893 636 € pour le CCAS, 378 395 € pour le budget spectacles et cinéma.

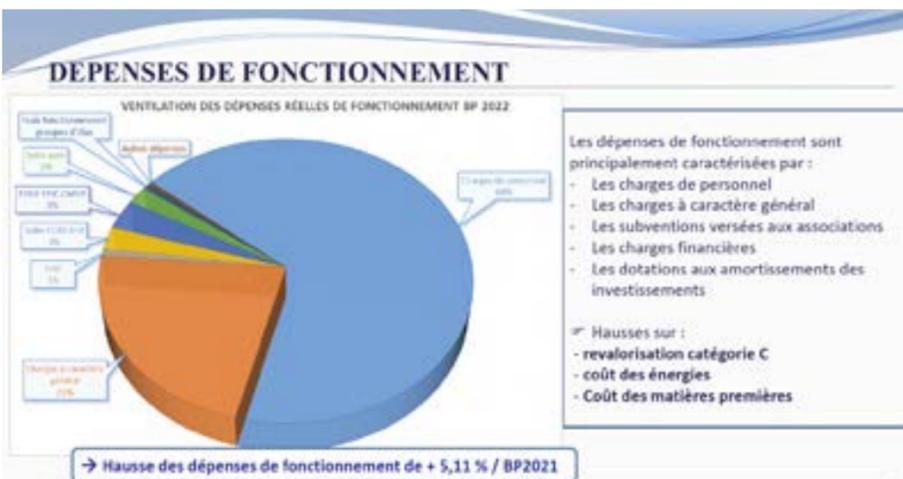
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes tarifaires

→ Hypothèses retenues pour 2022 :

- Ouverture annuelle de tous les équipements municipaux
- Reprise des activités habituelles proposées aux usagers
- Hausse des tarifs pour la saison 2022-2023 de +1.5%
- Hausse de 18 % / BP2021

Vigilance particulière en 2022 sur l'exécution des recettes tarifaires => incertitude sur le retour de fréquentations du public



Les charges de personnel ont subi une hausse liée à la revalorisation nationale des salaires des agents de catégorie C. Plusieurs contributions sont aussi à la hausse, comme la contribution Mobilités (CMRIF) Île-de-France qui grimpe à 748.000€ ou le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) auquel la Ville contribue cette année pour 288.000€, tout en contribuant (légèrement à la baisse) au Fonds de solidarité de la Région IDF (FSRIF), un mécanisme de solidarité entre les villes franciliennes, à hauteur de 834.000€.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Ventilation des dépenses de fonctionnement par politique publique

Traduites en politiques publiques, les dépenses de fonctionnement 2022 dévoilent un budget majoritairement axé sur l'enfance et la jeunesse (40% minimum). Le poste Administration générale recouvre le fonctionnement des services ressources de la ville (affaires générales, état-civil, informatique, finances et commande publique...)

Le murmure du jardin

Le conseil du père Philippe

Second conseil de notre rubrique consacrée au partage de connaissances étonnantes sur l'entretien des jardins et la découverte des cycles de la nature, lancée le mois dernier par notre expert et animateur du Pôle Sciences et nature de la Ville. Pour ce premier Murmure du jardin de l'année 2022, Philippe Chaplet vous livre une manière originale d'apporter des minéraux à votre terre.



Des minéraux pour votre terre

«Gardez la cendre du poêle ou de la cheminée, voire du barbecue. Puis, profitez des journées ensoleillées pour l'épandre sur votre gazon et sur les différentes zones cultivées (parterre de fleurs, mais pas les plantes de « terre de bruyère », potager, fruitier...). Riche en potassium et en calcium, la cendre apportera des minéraux supplémentaires.

Les vers de terre seront aussi à la fête. Il faudra en user mais pas en abuser. Pour que votre terre profite de cette apport, évitez les jours de pluie qui lessiveront les sols. La cendre se répand une fois froide, cela va de soi».

Le nouveau stationnement payant lancé au 1^{er} janvier



Les nouvelles modalités du stationnement payant entrent en vigueur à compter de ce 1^{er} janvier 2022 (voir notre édition de décembre). La Ville a repris en gestion directe le stationnement payant, en partenariat avec l'opérateur IEM, retenu dans le cadre du marché public lancé pour la prestation technique. De nouveaux horodateurs sont posés, dont la totalité accepte le paiement par carte bancaire, avec ou sans contact (le paiement par pièces est maintenu sur 15 horodateurs). Vous pouvez également payer votre stationnement avec votre téléphone mobile en téléchargeant l'application PrestoPark d'IEM. Sachez enfin qu'il n'est plus nécessaire d'apposer dans votre véhicule de ticket de stationnement horaire ou de justificatif d'abonnement, le contrôle est dorénavant totalement dématérialisé.

A noter : le paiement des FPS en ligne ou sur horodateur, la gestion de flotte ou encore le paiement par sms ne sont pas des fonctionnalités déployées à ce jour.

Souscrire un abonnement en ligne :

<https://montigny-le-bretonneux.prestopark.com/electronic-desk>

Les Ignymontains consultés sur la restauration collective

APRÈS LES ÉLUS DE L'AGGLOMÉRATION, UNE NOUVELLE PHASE DE RÉFLEXION SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DE LA PETITE ENFANCE S'ENTAME AVEC LA CONSULTATION DES HABITANTS.

La volonté municipale de mettre en place une future cuisine centrale sur le territoire se confirme, en remplacement des services d'un prestataire extérieur. L'objectif est de favoriser les produits locaux dans les assiettes des élèves dans les écoles et des enfants accueillis en crèches. Après la réflexion apportée par les élus des 12 communes de Saint-Quentin-en-Yvelines, sollicités en 2021 pour la première phase de travail, tandis qu'elles ont chacune leur propre fonctionnement pour la gestion de cette compétence municipale, le cabinet d'études chargé d'évaluer les modalités de mise en œuvre de ce projet adresse en ce début d'année un questionnaire à l'ensemble des habitants de l'agglomération.

CONSULTATION EN LIGNE

Les familles ignymontaines sont invitées à participer à cette réflexion commune en répondant à cette large consultation très prochainement, sous forme d'un questionnaire en ligne accessible via le



L'agglomération lance une consultation des habitants sur le projet de création d'une cuisine centrale pour les écoliers saint-quentinois (date à confirmer sur les réseaux sociaux).

portail Famille sur www.montigny78.fr. La Ville les encourage à s'engager dans cette dynamique d'analyse en exprimant réellement leurs usages, leurs attentes, leurs envies et leurs besoins, en matière de restauration collective dans le secteur scolaire ainsi que dans le milieu de la petite enfance. Ces deux domaines seraient effectivement directement concernés par la future mise en place de cette cuisine centrale qui pourrait également s'étendre au portage des repas pour les seniors.

UN ATOUT POUR PRIVILÉGIER LE LOCAL

Ce projet, qui n'en est encore qu'au stade

de l'évaluation par l'agglomération de SQY, représenterait un atout majeur en termes de rapprochement de l'offre et de la demande, avec à la clé une limitation des coûts grâce au recours à des sources d'approvisionnement de proximité et de qualité, puis à l'agriculture bio locale. Les repas seraient ensuite concoctés sur place dans l'enceinte de cette cuisine centrale, à aménager sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines à l'horizon 2023.

Le marché de l'actuel prestataire de la restauration scolaire s'achèvera au 31 décembre 2022, la Ville prépare déjà collectivement la concrétisation de ce projet.

Place au nouveau marché forain

LE MARCHÉ FORAIN NOUVELLE FORMULE DE LA PLACE ETIENNE MARCEL ENTRE EN VIGUEUR LES 5 ET 8 JANVIER.

Comme nous l'indiquions dans notre dernière édition, un nouveau concessionnaire a été désigné, par délégation de service public (DSP), de l'organisation des marchés forains à Montigny, dont les horaires et l'offre ont été réajustés. Ils se tiennent donc désormais sur la place Etienne Marcel le mercredi de 15h à 19h30 (jusqu'à 20h en horaires d'été) et le samedi de 8h30 à 15h. Ils accueillent chacun une offre alimentaire

et non-alimentaire sur toute leur amplitude horaire. C'est l'occasion dès ce mercredi 5 janvier de venir le découvrir.

DES COMMERÇANTS AMBULANTS DANS LES QUARTIERS

Le 13 décembre, le Conseil municipal a également approuvé un nouveau règlement général pour l'installation de commerces ambulants saisonniers et de food trucks, en concertation avec les commerçants de proximité au Plan de l'Église, à la Sourderie sur la place Jacques Cœur et au Pas du Lac sur la place Wicklow.

Place Etienne Marcel

Venez découvrir votre nouveau marché !

🕒 mercredi > 15h - 19h30 (hiver)
> 15h - 20h (été)

🕒 samedi > 8h30 - 15h (toute l'année)

+ DE commerçants | alimentaires non-alimentaires

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

4 novembre 2021
Charly NOCE

7 novembre 2021
Maho PLUMAIN
BLAIN

8 novembre 2021
Tom SKRINNIK

13 novembre 2021
Manon MISTIAEM

14 novembre 2021
Charlie GUILLAUD
BLAISE

15 novembre 2021
Alma HANBLI
Matteo RECCHIA

19 novembre 2021
Nelyo FERREIRA
GOMES

22 novembre 2021
Leïna ASKRI
Lylia CAMARA
Alba HUCHER

25 novembre 2021
Baibars HENCHIRI

26 novembre 2021
Yuna LESELLIER
TOBITA

28 septembre 2021
Mambaye DIOP
Manon MORISSEAU
Apolline ROVERC'H

1^{er} décembre 2021
Maxime
BEAL ANTUNES DIAS

3 décembre 2021
Selah BLANC
Ilana CHARRO

MARIAGES

27 novembre 2021
Adil BENDIABDELLAH
et Aicha
EDDARKAOUI

27 novembre 2021
Sébastien COIGNET
et Muriel OLMO

DÉCÈS

31 octobre 2021
Jacques VILLISECH

6 novembre 2021
Khair MOULAYE

15 novembre 2021
Annick BORDOT

16 novembre 2021
Jean-Marc FRADIN
Marjorie VIDAL

19 novembre 2021
Marguerite RAIMON
épouse BERTSCH

24 novembre 2021
Abdelali BOUHAFSI

28 novembre 2021
Monique RAPHY

1^{er} décembre 2021
Denis LEDOYEN

2 décembre 2021
Kanagambal
ARUNASALAME
veuve
GOPALAKRISNA

9 décembre 2021
Colette LE GOUEZI-
GOU veuve CARIOU



Montigny dans le rétroviseur 2021

L'ANNÉE 2021 AURA ENCORE ÉTÉ RYTHMÉE PAR LES ÉVOLUTIONS DE LA SITUATION SANITAIRE. VOICI UNE SÉLECTION POUR VOUS REPLONGER DANS LES RENDEZ-VOUS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021.



ICI LES MOBILITÉS DOUCES S'INVENTENT

Un parc de trottinettes électriques en usage partagé investit le territoire de Saint-Quentin et pose des stations dans les quartiers. Le véhicule autonome Navya s'étalonne au Pas du Lac. Montigny explore les nouvelles voies des circulations douces en milieu urbain.



UN ÉTÉ ENSEMBLE



L'été et l'assouplissement des mesures sanitaires, alors que pointent les beaux jours, font s'égayer les terrasses, les places et le calendrier qui s'ouvre sur des manifestations de convivialité dans les quartiers, alors qu'Été en sable devient Été ensemble, faute d'autorisation pour installer l'aire sablonneuse sur le site du gymnase Colas comme chaque été.

PARIS 2024

 MONTIGNY LE BRETONNEUX

 COLLECTIVITÉ HÔTE
 PARIS 2024

JOP 2024, ANNÉE 1



Accueillant un site et des épreuves, Montigny-le-Bretonneux a officiellement été nommée «Collectivité hôte» par le Comité d'organisation des JOP Paris 2024. A elle désormais de faire vivre sur son territoire un grand élan progressif d'animations avant l'ouverture de l'événement dans 2 ans 1/2.



LES ÉCOLES AUX PRÉS

Au quartier des Prés, où une grande réhabilitation des espaces publics et des résidences arrive en voie d'achèvement, les écoles Les Prés et Saint-Exupéry osent les couleurs vives en cette rentrée 2021/2022. Des choix remarquables qui ne laissent pas indifférents.



30 ANS DE SECONDE VIE POUR LA FERME DU MANET

En 1991, la Ferme du Manet sortait de son sommeil forcé et entraînait dans une ère nouvelle après une réhabilitation exemplaire menée par la Ville. 30 années plus tard, le chemin parcouru mérite bien trois jours de liesse en son sein, deux concerts enlevés et un spectacle de mise en lumière de sa cour Angélique Arnaud.



UN VACCINODROME EXEMPLAIRE

L'agglomération de SQY choisit les grands moyens pour organiser les campagnes de vaccination massive en investissant tout l'espace central du Vélodrome national. Résultat : des centaines de milliers de personnes reçoivent leurs doses successives et le site est cité en exemple par les médias nationaux et internationaux.



L'ASMB QUINQUA

Le temps passe.... En octobre, l'association sportive de Montigny-le-Bretonneux (ASMB), qui fédère l'essentiel des associations de sport collectif de la ville, reçoit ses acteurs à la Ferme du Manet pour une soirée d'anniversaire animée sur scène par ses adhérents, ici la section Acrocirque.



LES CONSEILS DE QUARTIERS EN ORDRE DE MARCHÉ

Contrariés dans leur mise en place par la crise sanitaire, les huit conseils de quartiers parviennent enfin en février 2021 à se mettre en ordre de marche et ouvrent leur feuille de route. Ils sont désormais pourvus d'un budget participatif sur leur mandat jusqu'en 2026 pour agir en autonomie.



PARCOURIR MONTIGNY: RETOUR AU 10 KM

Après quelques éditions sous forme de trail urbain, la course pédestre de Montigny, organisée chaque automne par le club d'athlétisme ignymontain SMAC, retrouve son format d'origine avec un 10 km désormais délocalisé au Manet et au site sportif de la Coudre.



UNE VILLE AMIE DES ENFANTS

L'UNICEF reconduit en 2021 sa distinction «Ville amie des enfants» à Montigny, une reconnaissance soulignée en novembre à l'occasion de la journée mondiale des droits de l'enfant, qui réunit à l'Hôtel de ville autour d'expositions et d'ateliers sur la notion de citoyenneté.



LE RENOUVEAU POUR LA PLACE ET LA MAISON DE QUARTIER MALRAUX

En novembre, la maison de quartier André Malraux revient sur le devant de la scène aux Prés, sur la place du même nom. Le cœur du quartier reprend à son tour un joli coup de jeune pour ses riverains.



UNE NOUVELLE ANNÉE COMMENCE. LA SECONDE POUR LE CONSEIL MUNICIPAL ÉLU EN MARS 2020. LA PANDÉMIE SE POURSUIT MAIS N'EMPÊCHE PAS DE CONCRÉTISER LES PROJETS PORTÉS PAR L'ÉQUIPE MUNICIPALE. LE MAIRE, LORRAIN MERCKAERT, VOUS PRÉSENTE CEUX QUI MARQUERONT L'ANNÉE 2022.

En ce début d'année, votre journal a rencontré le maire de Montigny Lorrain Merckaert, pour tracer les lignes d'une année importante pour la ville. Plusieurs projets publics majeurs vont se lancer ou se poursuivre dans la ville, à l'image de l'ouverture du Forum des Arts Charles Aznavour en mars. Un nouvel équipement, emblème de l'épanouissement culturel local ignymontain.

Comment avez-vous vu Montigny traverser encore cette pleine année COVID ?

Nous avons été confrontés au défi de transformer le Vélodrome national en vaccino-drome, qui était une première en France, dont l'organisation a été réfléchiée avec puis mise en œuvre avec la Communauté d'agglomération, au moment où l'État n'en était pas encore à ce stade. Saint-Quentin-en-Yvelines a vraiment été précurseur car le modèle du vaccinodrome s'est ensuite décliné à l'ensemble de l'Hexagone.

Sur cette même période, nous avons mené un travail d'accompagnement des commerces, grâce au système d'échanges en visioconférences qui s'est imposé dans nos méthodes de travail. Nous avons pu garder le lien avec nos centres commerciaux et nos enseignes de proximité, pour mesurer leurs situations et les alerter sur les différents dispositifs d'aides prévus pour eux. Avec l'arrêt de toutes les activités, nous avons aussi voulu rencontrer toutes les associations de la ville. Les Élus en charge des différents secteurs se sont attachés à rencontrer absolument tout le monde et faire un point avec chaque association.

Durant l'année écoulée, l'activité classique ne s'est pas menée mais a finalement été remplacée par un énorme travail de proximité avec l'ensemble des acteurs du territoire.

« Durant l'année écoulée, l'activité classique ne s'est pas menée mais a finalement été remplacée par un énorme travail de proximité avec l'ensemble des acteurs du territoire. »

Avec les associations, ces échanges nous ont permis de nous projeter vers la préparation de l'événement énorme qui nous attend, je veux parler bien sûr des Jeux olympiques et paralympiques 2024, ainsi que l'ensemble des rendez-vous qui graviteront autour de l'événement.

Ce moment nous a également permis d'organiser des tables rondes avec les associations culturelles pour repenser, à l'avenir, la relation avec la collectivité et les impliquer davantage dans la vie culturelle de Montigny.

Nous sommes aussi à l'écoute des difficultés des associations dans le renouvellement

de leurs bureaux. Un phénomène qui existe depuis de nombreuses années. C'est pour cette raison que nous avons souhaité, dans notre programme, porter la notion d'aide au recrutement de bénévoles. Nous avons lancé notre plateforme d'entraide et bénévolat qui répond en écho à la délégation de Marie Toussaint, en charge de la vie des quartiers, mais également de l'entraide et du bénévolat. Pendant le premier confinement, beaucoup de gens ont spontanément proposé leur aide à leurs voisins : nous avons très envie de nous appuyer sur tout ce tissu de bonnes volontés. Cela passe par la plateforme d'entraide et bénévolat, mais aussi par les maisons de quartier qui accueillent des Ignymontains volontaires pour proposer une activité à d'autres, et donc partager leurs passions et leurs savoirs. Tout cela fait la force et le dynamisme de notre territoire.

2022 marque l'ouverture d'un équipement singulier : le Forum des Arts Charles Aznavour. Que représente la mise en route de ce nouvel équipement culturel ?

Nous attendions son ouverture avec beaucoup d'impatience. On travaille sur ce projet depuis 10 ans. Une importante collaboration a été entreprise avec les équipes du Conservatoire de musique, de l'école de théâtre et avec les associations de danse pour convenir du meilleur outil pour leurs pratiques. L'idée était de pouvoir rassembler ces activités dans le même bâtiment afin de bénéficier d'un lieu d'accueil, bien évidemment agréable pour ces disciplines, mais surtout pour susciter des synergies entre les unes et

les autres. La cerise sur le gâteau c'est que le bâtiment en lui-même, dans son architecture, répond complètement à cette volonté, voire la magnifie. Même si chaque activité aura son propre espace, la transparence et la porosité entre les différents lieux de l'équipement, et l'auditorium qui accueillera le public, seront vraiment propices à la création et aux partenariats. Nous sommes curieux et enthousiastes de voir tout cela prendre vie cette année. C'est un moment essentiel sur ce mandat de pouvoir assister au démarrage de cet équipement.

Votre ville Grands enjeux

D'une grande technicité et au parti pris affirmé, le Forum des Arts Charles Aznavour est ouvert sur les rues avoisinantes et le parvis. L'équipement va donner une nouvelle dimension aux parcours initiatiques des élèves musiciens, comédiens et danseurs de Montigny. Son ouverture n'échappera pas aux Ignymontains au début du printemps puisque son inauguration fera partie des grands rendez-vous de cette année 2022. Les habitants pourront découvrir le caractère exceptionnel de l'établissement grâce à des temps de portes ouvertes. Nicolas Aznavour et son épouse, à la tête de la fondation Aznavour, sont venus le visiter et vont nous aider, par une contribution

chargée de mission pour travailler sur cette thématique. Nous avons également fait le choix de nous conformer aux 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'agenda 21, et dorénavant 2030, comme un enjeu commun à nos politiques publiques. Nous allons mettre en place un référentiel qui répond à ces 17 objectifs, débutant par un diagnostic de l'existant qui sera présenté prochainement.

Nous faisons déjà beaucoup de choses à Montigny en la matière : notre parc automobile évolue progressivement vers l'électrique, nous renforçons l'isolation thermique de nos équipements à chaque réhabilitation, pour ne citer que ces exemples. Ce ré-

« La situation financière n'est pas simple, entre ce que nous traversons avec le Covid et la baisse de fréquentation de nos équipements, associés à la diminution continue des dotations de l'État. Depuis 2014, ce sont 4 millions d'euros de moins sur notre budget. »

personnelle qui les honorent, à en faire un lieu digne du nom qu'il porte déjà, au service des arts du théâtre, de la danse et de la musique.

Comment se porte Montigny sur le plan financier ?

Montigny se porte comme toutes les autres communes aujourd'hui. La situation financière n'est pas simple, entre ce que nous traversons avec le Covid et la baisse de fréquentation de nos équipements, associés à la diminution continue des dotations de l'État. Entre 2014 et aujourd'hui, ce sont 4 millions d'euros de moins sur notre budget. Encore tout récemment, le vote de textes du gouvernement nous oblige à revoir notre enveloppe budgétaire pour les ressources humaines. C'est donc loin d'être anodin. Ce sont des coûts qui n'étaient pas prévus. Il faut donc s'adapter à chaque fois à ces contraintes financières soudaines. Comme les Français sont pas mal ponctionnés par l'État, qui, depuis une quinzaine d'années a beaucoup augmenté les impôts, nous essayons de nous en tenir à fonctionner avec notre budget, sans augmenter les taux d'imposition, et ce, pour la 12^e année consécutive. Cela nous impose d'être extrêmement rigoureux dans chaque secteur, afin de garder suffisamment de marges de manœuvre pour entretenir correctement notre patrimoine et mener nos projets à terme.

Comment la Ville s'apprête-t-elle à concilier les impératifs de son développement avec les objectifs de développement durable de l'agenda 2030 ?

C'était l'un de nos engagements de campagne. Nous avons d'abord recruté une

férentiel aux 17 ODD va nous servir également à définir de nouveaux objectifs et sera présenté annuellement aux habitants. Nous menons aussi une réflexion sur le fonctionnement des services de la ville pour faire évoluer les usages et la manière d'associer et d'inciter la population à accompagner, elle aussi, la transition écologique. Le fait de se conformer à ces 17 ODD nous permet de sortir de la communication pour établir un socle clair et factuel vis-à-vis de la population, dans le but d'associer tout le monde dans cette dynamique.

Vous voulez faire des JOP 2024 la piste d'élan d'un grand engouement populaire, facteur d'engagement citoyen et associatif. Comment comptez-vous traduire l'élan en victoire ?

Nous avons le privilège incroyable d'accueillir les JOP chez nous. Les caméras seront braquées sur Montigny pour plusieurs compétitions. On ne vit un tel événement sportif planétaire qu'une fois dans son existence. Dans cette perspective, nous avons déjà réuni, il y a quelques mois, les associations dans le cadre d'un appel à idées pour les inviter à se mobiliser sur ce sujet, pour que l'on puisse établir tout un calendrier d'événements en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques. Nous sommes également en train de travailler avec le comité olympique pour voir la façon de structurer à la fois l'organisation des Jeux mais aussi le recrutement des bénévoles de la ville, indispensables pour accompagner cet événement, en fonction des besoins et pas uniquement à Montigny.

Prochainement, un appel à idées sera adressé à l'ensemble des Ignymontains pour impliquer les citoyens dans l'organisation de ce planning d'événements en lien avec les

en 2022 et rendez-vous

« Nous avons également fait le choix de nous conformer aux 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'agenda 21, et dorénavant 2030, comme un enjeu transverse de nos politiques publiques. »

JOP Paris 2024. Nous souhaitons vraiment embarquer au maximum les Ignymontains dans ce rendez-vous qui va arriver très vite. Il faut vraiment qu'on le fasse vivre de la manière la plus forte dès cette année. Raison de plus pour impliquer le plus possible les habitants. Ce qui fait la force de Montigny depuis toujours ce sont toutes les initiatives collectives mises en place par le milieu associatif. Nous savons qu'avec le cadre de vie, c'est l'un des atouts qui participe au bien-être à Montigny. Nous en avons encore eu la preuve pendant le Covid avec des habitants qui, spontanément, aidaient leurs voisins. Nous avons envie de nous appuyer sur toutes ces ressources pour renforcer cette qualité, à Montigny, d'habitants à l'écoute et proches les uns des autres, qui créent une vraie communauté de vie sur le territoire.

Un grand dessein est à l'œuvre sur le devenir de l'hypercentre de Montigny. Les chantiers vont s'échelonner ces 10 prochaines années pour transformer le cœur de ville. Que se passera-t-il cette année ?

En 2022, nous allons commencer à voir les études et les sondages pour l'avenue du Centre et la place Pompidou, pour évaluer les questions techniques qui se posent. Le quai Truffaut et le secteur du Canal viendront dans un second temps. Les travaux de ce complexe et vaste chantier, véritable mille-feuilles sur le terrain et au niveau de la gestion des propriétés, débiteront véritablement en 2023. La Ville et l'Agglomération ont travaillé sur ce dossier en associant les habitants. Le projet d'aménagement qui est proposé aujourd'hui est directement issu des ateliers mis en place avec les habitants. Derrière, se trouve tout le travail préparatoire aux travaux qui doit se faire d'abord d'un point de vue technique, d'où les sondages, mais aussi sur tout le volet propriété, responsabilité et enfin, sur l'aspect financier qui relève en partie du privé. Un tour de table est nécessaire avec tous les partenaires du projet pour se coordonner. Toute cette phase invisible mais essentielle, préalable au démarrage des travaux, va se dérouler au cours de l'année 2022. Pour commencer les travaux l'année prochaine, nous devons complètement statuer sur ce que nous souhaitons faire pour les 4 sites. Nous devons retravailler tout ce qui touche au domaine des mobilités puisque ce sont des espaces qui génèrent différents usages. Demain, sera modifié la proportion des usages de chacun entre les piétons, les automobilistes, les différents modes de déplacement, entre la part de stationnement

et d'espaces verts... C'est vraiment un travail de dentelle extrêmement complexe mais qui, pour l'instant, commence très bien. Il est vrai que le travail entrepris avec les habitants nous permet d'avancer vite maintenant, parce que nous savons ce vers quoi nous voulons aller.

La réhabilitation de l'hypercentre a commencé avec les travaux de la gare qui se poursuivent cette année, avec notamment le début de la démolition de l'immeuble de l'anneau rouge, qui va disparaître pour ouvrir le parvis sur la place Choiseul. C'est un chantier à ciel ouvert colossal sur le centre-

« Le projet d'aménagement qui est proposé aujourd'hui pour l'hypercentre est directement issu des ateliers mis en place avec les habitants. »

ville. Une réunion de présentation aux habitants du nouveau projet architectural d'immeuble de bureaux, en remplacement de l'anneau rouge, doit avoir lieu en début d'année.

Les commerçants constituent un partenaire indispensable à l'équilibre d'un territoire. Comment vont-ils à Montigny, monsieur le maire ?

Nous les avons rencontrés au printemps dernier pour chercher avec eux la meilleure manière de renforcer leur attractivité. Nous travaillons avec tous nos centres commerciaux de proximité pour leur permettre, en accueillant des commerces ambulants saisonniers, de fidéliser les habitants de leurs quartiers et attirer de nouveaux clients. Nous souhaitons également autoriser davantage de food trucks dans la ville. Ces camions-restaurants pourraient créer une animation intéressante et proposer une offre nouvelle aux Ignymontains. Notre souhait est d'aider nos commerçants de proximité. Parallèlement, nous commençons à lancer les films courts de promotion de l'offre locale des enseignes de nos centres commerciaux de proximité. Une série de vidéos que nous réaliserons jusqu'à l'été prochain, pour les mettre en valeur.

Du côté du marché, à partir de ce mois-ci, un nouveau délégué reprend la gestion de celui de la place Étienne Marcel. Il s'est engagé à le redynamiser. Nous lançons des campagnes de promotion pour inciter les Ignymontains à venir découvrir

l'offre élargie et plus qualitative de notre marché. Nous avons souhaité qu'y soit pérennisé un carré de convivialité qui permettra aux clients du marché de venir se poser un moment entre amis, ou en famille pour boire un verre ou manger un morceau. Le nouveau délégué proposera également un marché à thème tous les trimestres.

Quels sont les nouveaux dispositifs mis en place dans le domaine de la sécurité et de la tranquillité publique ?

Nous avons commencé à restructurer notre Police municipale pour développer une véritable brigade canine, qui fait ses preuves en matière de prévention. Nous accueillerons bientôt trois maîtres-chiens au sein de nos effectifs. Nous avons également créé un centre de formation à Montigny pour permettre à des policiers municipaux de devenir maîtres-chiens. C'était également l'un de nos engagements de

campagne qui se concrétise en ce début de mandat.

Ce centre a commencé à se mettre en place avec le CNFPT, qui propose une première formation relative aux chiens errants.

Nous envisageons de revoir le fonctionnement de nos patrouilles en renforçant l'ilotage en journée, avec des surveillances plus poussées dans les différentes résidences, avec l'accompagnement d'un maître-chien pour la détection de stupéfiants, de mortiers, d'artifices, etc. C'est un des points que nous allons fortement développer durant cette année. Sur un autre plan, nous poursuivons notre accompagnement dans le développement des amicales de locataires, pour pouvoir déployer un travail partenarial avec les bailleurs, les habitants et les forces de police municipale sur les sujets de sécurité. En matière de vidéosurveillance, une nouvelle caméra sera installée dans la rue Alfred de Vigny, dans le prolongement de celle déjà installée sur l'avenue Joseph Kessel. Cela permettra d'opérer une meilleure surveillance de ce secteur.

La situation sanitaire en cette fin d'année (NDLR : au moment du bouclage de cette édition le 24 décembre) m'a conduit en

Mars
Ouverture du Forum des Arts Charles Aznavour et portes ouvertes

10 & 24 avril
Élection présidentielle

Dim 24 avril
La Prairie

Sam. 14 mai
Europe en Sport

Dim. 15 mai
Marché du terroir

Dim. 29 mai
Mini-Puces

12 & 19 juin
Élections législatives

Ven. 17 juin
Trophée des Sports

Mer. 13 juillet
Feu d'artifice

Sam. 3 septembre
Forum des associations

Ven. 9 (soirée) & sam 10 septembre
Fête de la ville

12 au 16 octobre
Championnats du monde de cyclisme sur piste

2, 3, 4 décembre
Marché de Noël

Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur

conscience à annuler la cérémonie officielle des vœux en présentiel le 17 janvier 2022. En revanche, je propose aux Ignymontains de nous retrouver au cours d'un rendez-vous inédit retransmis en direct sur internet le lundi 17 janvier à 20h. J'aurai ainsi le plaisir de vous retrouver, avec mon équipe, pour détailler nos priorités pour notre ville en 2022. Côté cours comme côté scène, bonne année à tous !

Vœux retransmis en direct : posez vos questions au maire

Le formulaire en ligne vous permettra, jusqu'au lundi 10 janvier, d'adresser vos questions à **Lorain Merckaert** pour son intervention en direct le 17 janvier.



ou <https://forms.gle/A6RUrjSr3a9YbW36>

Le lien web permettant de suivre la retransmission le 17 janvier sera diffusé sur le site et les réseaux sociaux de la ville.

« Nous avons commencé à restructurer notre police municipale pour développer une véritable brigade canine. Nous accueillerons bientôt trois maîtres-chiens au sein de nos effectifs. »

Des rendez-vous à la ludothèque



Mercredi ludo-famille (en famille)

Mercredi 19 janvier (à partir de 16h)
Un mercredi par mois, venez passer une après-midi en famille et découvrez des jeux sur une thématique définie.
Ce mois-ci, le thème est « À l'abordage, pirates en vue ! ». Venez découvrir des jeux pour petits et grands autour de l'univers des pirates.

Soirée jeux sur inscription (ouvert à tous)

Vendredi 28 janvier (à partir de 20h)
Un vendredi par mois, venez jouer aux jeux mis à l'honneur en fonction du thème de la soirée, en famille ou entre amis.
Ce mois-ci, la ludothèque vous propose de plonger dans l'univers des « Aventuriers du Rail », un jeu culte aux multiples extensions qui vous fera voyager.

Votre semaine à la ludothèque :

Atelier robotique sur inscription
Tous les mercredis (10h30-11h30), à partir de 4 ans.

Le vendredi, on joue

Tous les vendredis (après-midi) - réservé aux adultes.

Les samedis « ludo-démo »

Tous les samedis (après-midi) - Tout public.

Ludothèque « Jeux, tu, ils »
10, rue des Mouettes (Le Pas du Lac)
01 30 43 30 17 - ludothèque@montigny78.fr

Retrouvez vos maisons de quartier en janvier

SAUF NOUVELLES MESURES LIÉES À LA SITUATION SANITAIRE, LES TROIS MAISONS DE QUARTIER DÉROULENT UN PROGRAMME TAMBOUR BATTANT POUR CE DÉBUT D'ANNÉE 2022.

PERMANENCE UFC - QUE CHOISIR

Le lundi 10 janvier de 16h à 19h
Maison de quartier L Jouvét, sur inscription auprès de votre maison de quartier.

SOPHROLOGIE

Dispensée par une intervenante professionnelle sur un cycle de 6 séances au cours du trimestre.
Les lundis 3 et 31 janvier de 18h50 à 20h20
3,10€ la séance sur inscription et adhésion.

« CAFÉ SANS MARMOT »

Dans un cadre convivial les parents se retrouvent pour échanger autour de leurs préoccupations quotidiennes. Animé par la référente famille et Mme Duhem.
MQ Jouvét : 15 janvier à 10h.

NOUVEL ATELIER RÉGULIER : YOGA

Le yoga est la pratique d'un ensemble de postures et d'exercices de respiration qui vise à apporter un bien-être physique et

mental. Groupe de 12 personnes par créneau (+ de 18 ans).

Avec Caroline Potoski - Jeudis de 16h30 à 18h & samedis de 10h15 à 11h45.

À partir du samedi 8 et jeudi 14 janvier.

Sur adhésion et au tarif en vigueur.

Maison de quartier Louis JOUVET
4, place Jacques Cœur (La Sourderie)
01 30 64 05 76 ou 06 79 75 72 77-
MQ_JOUVET@montigny78.fr

PARENTALITÉ

* Partageons nos talents en famille, spécial galette des rois et des reines - atelier créatif et culinaire spécial parents/enfants - mercredi 12 janvier à 15h - public : familles.

* Parents, pausez-vous, atelier de bien-être parental proposé par Norbert Lecomptère, sophrologue/relaxologue.

Mardi 18 janvier à 14h - public : parents.

Sur adhésion.

INITIATIVES HABITANTS

Nouvel atelier mosaïque proposé par Chantal, bénévole. Dans une ambiance détendue, le mosaïste en herbe travaille sur le support de son choix. L'objectif est de permettre d'acquiescer les techniques nécessaires à la réalisation d'une œuvre collective ou individuelle.

1 lundi sur 2 de 14h15 à 16h15. Début lundi 10 janvier - Sur adhésion - public : adultes.

« REPAIRE CAFÉ »

Des objets de moins de 5 kg à réparer ?

c'est possible dans vos maisons de quartier. Une équipe de bénévoles vous accueillent et essaieront de leur donner une seconde vie. Une fois par mois dans chacune de vos maisons de quartier.

Ce mois-ci, samedi 15 janvier à la MQ Matisse. Sur adhésion, possibilité d'y souscrire sur place.

Maison de quartier Henri MATISSE
10, rue des Mouettes (Le Pas du Lac)
01 30 43 39 86
MQ_MATISSE@montigny78.fr

INITIATIVES HABITANTS

* Ateliers préparation exposition
Dans le cadre de son événement sur le Japon, Paul vous propose un atelier de réalisation de vases et figurines qui seront intégrés à la future exposition sur le Japon.
Lundi 17 et 31 janvier à 14h30.

PARENTALITÉ

* L'Instant des Loupiots
Venez découvrir le nouvel espace d'activité cosy, convivial et ludique, à destination des enfants de moins de 3 ans, accompagnés d'un parent.
Des activités d'éveil et de motricité vous seront proposées dans un cadre adapté aux tout petits.
Hors vacances scolaires. Tous les lundis de 10h30 à 11h30.

Maison de quartier André MALRAUX
6, rue des blés d'Or (Les Prés) - 01 30 43 43 39
MQ_MALRAUX@montigny78.fr

TRIBUNES

Groupe Montigny Ensemble

LE DIALOGUE, ENCORE ET ENCORE

Depuis le début de ce mandat, la tradition des vœux en présentiel, n'est plus une réalité. Et pourtant, ce temps de partage et d'échanges marque un temps fort de ce dialogue continu que nous menons avec nos partenaires et les habitants.

Dans ce contexte, et pour ne pas rompre avec cette tradition, nous avons décidé de proposer des vœux sous un format différent. En effet, nous vous invitons à nous retrouver le 17 janvier à 20h en diffusion en direct sur internet, pour présenter plus en détails nos projets pour Montigny en 2022.

Montigny Ensemble est toujours attaché à répondre à vos questionnements et vos attentes. Ainsi, dans un souci de pédagogie et de gestion du temps, nous vous invitons à envoyer vos éventuelles questions et remarques jusqu'au 10 janvier (lien sur la page 9) pour nous permettre d'identifier les sujets principaux qui vous intéressent et d'y apporter des éléments de réponse le 17 janvier. Pour les sujets qui ne seront pas évoqués, la Ville s'engage à vous apporter une réponse écrite ou orale.

Évidemment, lors de la diffusion en direct, vous pourrez aussi réagir et commenter, mais nous ne pourrions pas nécessairement répondre à toutes les sollicitations.

Dans le même ordre d'idée, si nous souhaitons aborder des thèmes très variés lors de cette soirée, nous ne pourrions pas, pour autant, être exhaustifs sur tous les sujets qui concernent Montigny. Mais nous y reviendrons ultérieurement grâce à des temps de dialogue dédiés, à l'occasion de réunions publiques par exemple.

En parlant de réunion publique avec les habitants, une réunion de ce type a eu lieu mi-décembre en visioconférence, pour présenter le programme immobilier de logements sur l'emprise du Club le Village ; ce fut là encore l'occasion de répondre aux questions pragmatiques des Ignymontains.

Le 19 janvier prochain, une nouvelle réunion publique est proposée, cette fois-ci en partenariat avec l'Agglomération, pour présenter tous les projets qui concernent le secteur sud-gare et révéler le futur visage de ce périmètre stratégique pour demain, redessiné parallèlement au projet de restructuration de l'hypercentre. A propos de l'hypercentre, nous reviendrons vers vous au cours du 1er semestre 2022 pour poursuivre les échanges sur la base d'études techniques complémentaires. C'est une grande fierté que de faire évoluer notre territoire ensemble, pour être au plus proche des préoccupations de chacun et promouvoir ainsi Montigny, en sa qualité de ville-centre de l'agglomération, tout en préservant le cadre de vie de chacun de ses 8 quartiers. Montigny Ensemble vous souhaite une année 2022 pleine de projets, qu'elle soit aussi plus sereine et plus enjouée.

Le groupe Montigny Ensemble

Groupe Aimes Montigny

VOUS AVEZ DIT « INNOVATIONS » ?

« Saint-Quentin, Terre d'innovations » : tel est le slogan de l'agglomération dont on nous rebat les oreilles depuis quelques années. Qu'en est-il réellement ?

Concrètement, seul le président de l'agglomération en fait son fer de lance. Il est revenu enthousiaste de sa visite de l'exposition universelle de Dubaï, une mission financée par SQY, et donc, par nous. Mais dans les rangs de sa majorité, les idées ne suivent pas. Le maire de Montigny, pourtant premier vice-président de l'agglomération, n'est pas aussi enthousiaste pour mettre en œuvre des nouvelles solutions pour répondre aux défis d'aujourd'hui.

Nous l'avons constaté une fois de plus lors du dernier conseil municipal, quand la majorité a présenté le projet de logements du Club le Village. Nous aurions souhaité voir s'implanter à Montigny des bâtiments conçus selon des principes bioclimatiques, n'utilisant plus de béton mais des matériaux biosourcés, par exemple le bois en ossature. Nous aurions aimé que ces bâtiments soient pensés pour tous les publics avec une partie de logement social ou accueillant de l'habitat partagé avec des espaces communs, etc. Toutes ces idées ont déjà été éprouvées par d'autres communes. Mais non, la mairie s'est contentée de faire comme elle l'a toujours fait, a minima, sans viser l'excellence ni l'innovation. Certes, le projet répondra à la norme RT2012 -20% (équivalent BBC - Bâtiment Basse Consommation) mais le bâtiment aurait dû suivre la norme RE2020, applicable dès le 1er janvier 2022, qui vise le bâtiment passif et la réduction de l'empreinte carbone du bâtiment ! Afin de rester dans la continuité créatrice, la majorité accélère le processus pour que le permis de construire soit déposé avant la fin 2021 afin d'échapper à cette réglementation ambitieuse.

Lorsque nous posons la question au maire, la réponse de celui-ci est invariable : nous laissons les autres tester les solutions et, éventuellement, nous nous réapproprions.

Pour la RE2020, c'est un comble puisque les expérimentations ont commencé en 2015 !

Quel meilleur moment que ce début d'année pour prendre de bonnes résolutions en cessant d'utiliser les vieilles recettes qui font que Montigny s'endort sur ses acquis. Soyons un laboratoire de l'innovation au service du climat, de la démocratie et de la solidarité, à la hauteur des défis de notre temps ! Prenons ensemble la résolution d'apporter notre pierre à l'édifice, aussi modeste soit-elle, pour faire de notre ville un territoire d'avenir.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! Innovons en faisant évoluer nos modes de vie vers davantage de solidarité, d'attention aux plus fragiles et de prise en compte de la valeur de notre environnement.

Vivien GASQ, Caroline SCAO, François ANDRÉ, Sonia TESSÉ et Guillaume BEURIOT
Retrouvez une tribune enrichie avec les sources des informations sur aimes78.fr

Groupe Montigny Solidarité

L'ÉGALITÉ VEUT D'AUTRES LOIS

Les deux dernières réunions du Conseil Municipal ont été principalement consacrées au budget (débat d'orientation puis budget proprement dit). Pas de surprise, le budget est en équilibre. Il ne pouvait pas en être autrement, c'est une obligation légale.

Les impôts vont légèrement augmenter puisque, si les taux sont inchangés, les bases augmentent de 2,5%. Ce n'est pas forcément quelque chose de mauvais, encore faut-il l'assumer en ne focalisant pas sur la stabilité des taux.

Encore une fois, le budget est marqué par la crise dite du Covid. Cette crise crée des difficultés bien réelles pour les communes, mais force est de constater que ce n'est pas la crise pour tout le monde. Rien qu'en France, la fortune des milliardaires s'est accrue de 170 milliards d'Euros en un an (+ 40%, source Oxfam).

Pendant ce temps, 10 % des ménages les plus modestes ont vu leur situation financière se dégrader d'environ 35 % (source INSEE) avec principalement les réformes de l'allocation logement et de l'assurance chômage, ce qui ne manquera pas d'avoir des répercussions sur le CCAS.

Tout le monde n'est pas logé à la même enseigne, et si les dotations, réductions d'impôt, subventions diverses ont été une bonne chose pour la survie des petites entreprises et le petit commerce, les résultats financiers des grands groupes laissent penser que ce sont les actionnaires qui se sont enrichis sur le dos des citoyens. C'est ce que l'on appelle un effet d'aubaine. Il amène à profiter de toutes les occasions pour piller les finances publiques.

Puisque nous sommes encore dans la période des fêtes et des cadeaux, il n'est pas inutile de repenser à ce jeu de société, auquel nous avons tous joué avec plus ou moins de succès : le Monopoly. Il est l'exacte illustration du système où le seul but est de s'enrichir en ruinant les autres joueurs. On peut s'y livrer à la spéculation immobilière, encaisser des loyers exorbitants, s'emparer de maisons à moitié prix, acheter des services publics comme les gares et les compagnies des eaux et de l'électricité.

Ce n'est pas un hasard si ce jeu a été inventé juste après la grande crise qui a commencé en 1929. Mais ce n'est qu'un jeu et une fois terminée personne n'a tout perdu (sauf la partie).

Il y a toujours quelqu'un pour dire que l'on y peut rien, c'est la loi de l'économie. Mais ces lois ne sont pas naturelles, elle sont de création humaine et correspondent à une idéologie. Ce sont ces lois qu'il faut changer pour y mettre de la solidarité, de la justice, donc de l'égalité.

Nous vous adressons pour 2022 nos meilleurs vœux de fraternité et de solidarité.

Montigny Solidarité
contact@montigny-solidarite.fr ou p.dejean@montigny78.fr

L'INSEE IDF enquête depuis Montigny

LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'INSEE ÎLE-DE-FRANCE EST INSTALLÉE DEPUIS 40 ANS À MONTIGNY.

Le bâtiment est discret et sécurisé, seuls quelques panneaux de signalisation indiquent sa direction dans l'hypercentre. Le siège régional Île-de-France de l'Institut national de la statistique et des études économiques n'accueille pas de public, mais partage avec d'autres entreprises un immeuble de bureaux situé au 1, rue Stephenson. «Nous sommes installés depuis 40 ans à Saint-Quentin, et dans cet immeuble depuis 2013, après avoir occupé celui juste à côté, actuellement en travaux. Vous savez, en tant que statisticiens, nous sommes des personnes très stables», précise avec un brin d'humour Marie-Christine Parent, la directrice régionale qui dirige une équipe de 175 salariés et de 80 enquêteurs terrain. Ces derniers sont chargés des entretiens en face à face et sur rendez-vous auprès des ménages.

RECENSEMENT DÈS LE 20 JANVIER
En plus d'évaluer deux indicateurs essen-



Les locaux discrets de la direction régionale de l'INSEE Île-de-France situés rue Stephenson.

tiels que sont les prix à la consommation et le taux de chômage, l'INSEE, rattaché au ministère de l'Économie et des Finances, assure le recensement de la population. La prochaine campagne débute le 20 janvier pour 6 semaines, avec le soutien des communes chargées de recruter des agents recenseurs. Cette opération permet d'obtenir une photographie de la population sur 5 ans, à partir d'échantillons représentatifs qui changent chaque année. «C'est un enjeu important car la population légale conditionne la dotation globale de fonctionne-

ment attribuée aux communes», rappelle Marie-Christine Parent. Les missions de l'institut se concentrent sur deux activités : la production de statistiques et la diffusion d'études. Cette année, l'INSEE Île-de-France va s'employer à dresser un portrait des Yvelines «pour identifier les forces et les faiblesses», deux ans après une étude sur les villes nouvelles. Conclusion : Saint-Quentin-en-Yvelines fait partie des agglomérations qui «tirent leur épingle du jeu», assure la directrice régionale.

www.insee.fr

Un nouvelle pharmacienne à la Sourderie



Docteure en pharmacie depuis 2005, Olivia Guillard reprend la pharmacie de la Sourderie tenue pendant 30 ans par M. Virof.

Olivia Guillard a repris la pharmacie de la Sourderie le 1^{er} octobre, suite au départ en retraite de M. Virof, après 30 ans de bons et loyaux services. À la tête de sa première officine depuis l'obtention de son diplôme en 2005, elle fait équipe avec les trois salariées déjà en activité avant son arrivée. D'importants travaux de rénovation ont été entrepris pour moderniser cette pharmacie qui existe depuis 40 ans.

Du lundi au vendredi 9h-12h30/14h30-19h30.
19h le samedi
pharmaciedelasourderie.fr

Une aide de la Ville pour passer le BAFA

Tu habites Montigny ?
Tu aimes t'occuper des enfants
et tu veux devenir animateur ?

Passer ton
BAFA

À PARTIR DE CE MOIS-CI, LA VILLE RELANCE SON DISPOSITIF DE BOURSE POUR AIDER LES JEUNES À PASSER CETTE ANNÉE LEUR BREVET D'APTITUDE À LA FONCTION D'ANIMATEUR.

Si tu es Ignymontain, âgé de 17 à 25 ans, que tu aimes t'occuper des enfants et que tu ressens l'envie de devenir animateur, n'hésitez plus ! La Ville te donne un coup de pouce pour financer votre projet de BAFA complet et vous proposer un accompagnement administratif sur toute la durée de votre formation.

LES ÉTAPES POUR ÉTABLIR VOTRE DEMANDE DE BOURSE

Tu peux télécharger le règlement et le formulaire d'aide au BAFA à compléter sur www.montigny78.fr, ou bien le retirer auprès du Pôle jeunesse. Toute demande sera présentée à la structure en charge de donner la réponse aux candidats, après étude et validation de leur dossier par

le Conseil municipal. Les heureux bénéficiaires signeront une convention avec la mairie et auront 30 mois pour réaliser leur formation, leur permettant de concilier ce projet avec leurs études. Des sessions de formations sont proposées par un organisme partenaire habilité partout en Île-de-France et tout au long de l'année.

UN STAGE EN ACCUEIL DE LOISIRS

La Ville offre la possibilité aux candidats de réaliser leur stage pratique dans les accueils de loisirs de Montigny. En contrepartie, 30h de bénévolat dans l'animation jeunesse seront à réaliser avant le début de la formation. Ce qui représente l'opportunité d'acquérir une première expérience aux côtés et en soutien des équipes d'animation de la commune. Le Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur offre la possibilité de travailler dans les accueils de loisirs ou les centres de vacances, à Montigny comme partout en France et même à l'étranger. Un sésame pour de premières expériences enrichissantes dès le début de son parcours professionnel.

pôle Jeunesse : parvis des Sources (centre-ville)

Soirée des métiers et de l'orientation



POUR LES JEUNES IGNYMONTAINS, LA VOIE DE LEUR AVENIR PROFESSIONNEL SE DESINE À L'HÔTEL DE VILLE LE MERCREDI 26 JANVIER LORS DE LA SOIRÉE DES MÉTIERS ET DE L'ORIENTATION.

2022 représente une année décisive pour les jeunes Ignymontains qui doivent choisir très prochainement leur orientation professionnelle, pour se former au métier qui répondra à leurs aspirations. Pour les accompagner, le Pôle Jeunesse organise une soirée des métiers et de l'orientation le mercredi 26 janvier, de 17h30 à 20h30, en version augmentée autour de 4 pôles d'accueil des conférences-animations. Dans la mesure où les précédentes éditions ont connu un grand succès, l'événement sera délocalisé à l'Hôtel de ville. Tous les jeunes ignymontains, de la 4^e aux étudiants ou aux jeunes diplômés, pourront venir s'informer en accès

libre (mais sur présentation obligatoire d'un pass sanitaire valide) sur leur projet d'orientation ou de réorientation, ainsi que sur leur poursuite d'études. Les jeunes non diplômés ou peu formés seront également guidés pour trouver un projet professionnel qui leur correspond.

Des jeunes seront aussi présents pour témoigner et échanger sur leur parcours : étudiants à l'université, apprentis, volontaires en service civique et corps européen de solidarité.

Un escape game spécial orientation avec une immersion dans l'univers Star Wars et une découverte des métiers en réalité virtuelle sont également au programme de cette soirée !

UN MOIS DÉDIÉ À L'ORIENTATION

Cette soirée s'inscrit dans le premier mois thématique de l'année du Pôle jeunesse, consacré au projet d'orientation. Il se déroule du 12 janvier au 23 février et propose un accompagnement individuel sans rendez-vous.

Pôle jeunesse au 01 30 57 42 40

Zoom sur vos premiers spectacles de 2022

SAISON CULTURELLE ACTE II. VOICI LES NOUVEAUX SPECTACLES À NE PAS MANQUER À LA FERME DU MANET ET À LA SALLE JACQUES BREL EN CE TOUT DÉBUT D'ANNÉE.

Le premier lever de rideau à la Ferme du Manet aura lieu le samedi 8 janvier à 20h30 avec la pièce de théâtre *Simone Veil - Les Combats d'une effrontée*, l'adaptation de l'autobiographie «Une vie» de la femme politique française rescapée des camps d'Auschwitz et icône de la lutte contre la discrimination des femmes depuis la loi de dépenalisation de l'IVG qui porte son nom. La comédienne Cristiana Reali, qui signe avec Antoine Mory cette libre adaptation des mémoires de Simone Veil, redonne vie à cette femme engagée, à travers la prise de parole d'une jeune étudiante, interprétée par Noémie Develay-Ressigui. Après lui avoir consacré sa thèse, la jeune femme s'apprête à intervenir dans une émission de radio au moment de l'entrée de Simone Veil et de son mari au Panthéon. Sa prise de parole, fondée sur ses souvenirs d'étudiante, va laisser progressivement place à la voix de Simone Veil

qui confie ses combats et sa foi en l'humanité, dans une sorte de conversation entre deux générations.

**«MADAME FRAIZE»
À LA SALLE JACQUES BREL**

Autre lieu et tout autre registre, le clown poétique Marc Fraize alias Monsieur Fraize revient sur scène et se métamorphose pour entraîner le public dans son univers, afin de nous présenter cette fois-ci Madame. Habillé d'une perruque et d'une longue robe verte pour entrer dans la peau de son nouveau personnage, Madame Fraize est l'héroïne de son dernier spectacle qui parlera d'amour et avec humour du temps qui passe à la salle Jacques Brel, le mardi 11 janvier à 20h30. Marc Fraize est un humoriste et comédien qui fait un pas de côté pour mieux se moquer de l'absurdité du monde, depuis maintenant 20 ans de carrière. Une autre humoriste nous parlera d'amour et de ses désillusions le mardi 25 janvier à la salle Jacques Brel. Ne cherchez plus : Bérengère Krief a déjà de nombreux admirateurs à Montigny : son spectacle *Amour* est déjà complet.

**«LE PETIT COIFFEUR»
ET HAROUN EN FÉVRIER**

Voici un rapide aperçu de vos spectacles



AN IRISH STORY
Mardi 15 février 2022
Salle J.Brel à 20h30



Saison culturelle
Janv.- fev 2022

SIMONE VEIL
Samedi 8 janvier 2022
Ferme du manet 20h30



ON PURGE BEBE
Mardi 8 février 2022
Salle J.Brel à 20h30



HAROUN
Samedi 5 février 2022
Ferme du manet à 20h30



LE PETIT COIFFEUR
Mardi 1er février 2022
Salle J.Brel à 20h30



MADAME FRAIZE
Mardi 11 janvier 2022
Salle J.Brel à 20h30

en février. La pièce de théâtre *Le Petit Coiffeur*, adaptée du livre de Jean-Philippe Daguerre se jouera le mardi 1^{er} février à la

salle Jacques Brel. Le talentueux Haroun présentera le 5 février à la Ferme du Manet son dernier spectacle intitulé *Seuls*.

Un week-end ciné spécial films d'horreur

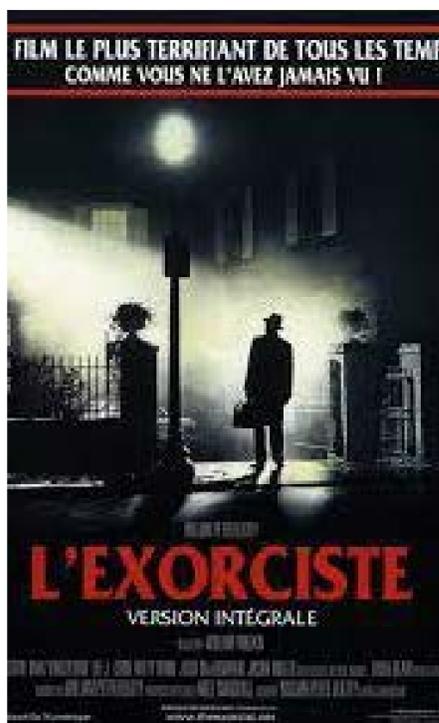
À L'OCCASION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FANTASTIQUE DE GERARDMER FIN JANVIER, LA VILLE VOUS PROPOSE 3 FILMS CULTES POUR VOUS FAIRE FRISSONNER.

Les 28, 29 et 30 janvier vous allez aimer vous faire peur au cinéma Jacques Brel. Votre salle consacre en effet un plein week-end de projections à la thématique frissonnante de l'horreur. 3 films cultes : *L'Exorciste* de William Friedkin, *Freddy, les griffes de la nuit* de Wes Craven et *Shining* de Stanley Kubrick, sont à voir ou à revoir pour les inconditionnels de ce genre ciné-

matographique, au tarif unique de 4 €.

UNE PROGRAMMATION EN LIEN AVEC LE FESTIVAL DE GERARDMER

L'Exorciste en version intégrale, à l'affiche le vendredi 28 janvier à 20h30, ouvre cette programmation spéciale horreur en écho au 29^e Festival international du film fantastique de Gerardmer qui se déroule du 26 au 30 janvier. Si vous avez raté cette première séance, pas de panique (enfin si un peu), le film sera également projeté le dimanche 30 janvier à 20h30. Avant cela, le premier volet de *Freddy* hantera vos débuts de soirée, samedi et dimanche à 18h et l'inquiétant mais excellent Jack Nicholson vous donnera des sueurs froides dans *Shining*, projeté le samedi 29 janvier à 20h30.



Au cinéma Jacques Brel ce mois-ci

CRY MACHO	1h44
Film de Clint Eastwood avec Clint Eastwood, Dwight Yoakam et Daniel V. Graulau	
Mer 29/12 18h	Jeu 30/12 20h30
Dim 2/01 18h	

L'ÉVÈNEMENT	1h40
Film de Audrey Diwan avec Anamaria Vartolomei, Kacey Mottet et Klein, Luana Bajrami	
Mer 29/12 20h30	Jeu 30/12 18h
Dim 2/01 20h30	AVERTISSEMENT des éléments peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.

DE SON VIVANT	2h02
Film d'Emmanuelle Bercot avec Catherine De- neuve, Benoît Magimel et Gabriel Sara	
Mer 5/01 20h30	Sam 8/01 20h30
Dim 9/01 20h30	

ENCANTO : LA FANTASTIQUE FAMILLE MADRIGAL	1h43
Film de Byron Howard, Jared Bush et Charise Castro Smith avec Camille Timmerman, José Garcia et Juan Arbelaez	
Ven 7/01 20h30	Sam 8/01 18h
Dim 9/01 18h	

SOS FANTÔMES : L'HÉRITAGE	2h04
Film de Jason Reitman avec Carrie Coon, Finn Wolfhard et McKenna Grace	
Mer 12/01 20h30	Sam 15/01 18h
Dim 16/01 18h	

LA MÉTHODE WILLIAMS	2h18
Film de Reinaldo Marcus Green avec Will Smith, Saniyya Sidney et Demi Singleton	
Sam 15/01 20h30	Dim 16/01 20h30

LES CHOSES HUMAINES	2h18
Film de Yvan Attal avec Ben Attal, Suzanne Jovanet et Charlotte Gainsbourg	
Mer 19/01 20h30	Sam 22/01 17h30
Dim 23/01 17h30	

SPIDERMAN : NO WAY HOME	2h28
Film de Jon Watts avec Tom Holland, Zendaya et Benedict Cumberbatch	
Ven 21/01 20h30	Sam 22/01 20h30
Dim 23/01 20h30	

L'EXORCISTE	2h01
Film de William Friedkin avec Linda Blair, Ellen Burstyn et Max von Sydow	
Ven 28/01 20h30	Dim 30/01 20h30
INTERDIT AUX MOINS DE 12 ANS	



FREDDY 1 : LES GRIFFES DE LA NUIT	1h31
Film de Wes Craven avec Robert Englund, Heather Langenkamp et Johnny Depp	
Sam 29/01 18h	Dim 30/01 18h

SHINING	2h23
Film de Stanley Kubrick avec Jack Nicholson (doublé par Jean-Louis Trintignant) et Shelley Duvall	
Sam 29/01 20h30	INTERDIT AUX MOINS DE 12 ANS

Tarif plein 6 €	Tarif réduit 4 €
Carte de 10 entrées	40 €
Renseignement : 01 30 44 10 11 (répondeur) ou 01 39 30 31 70 Direction de la culture	

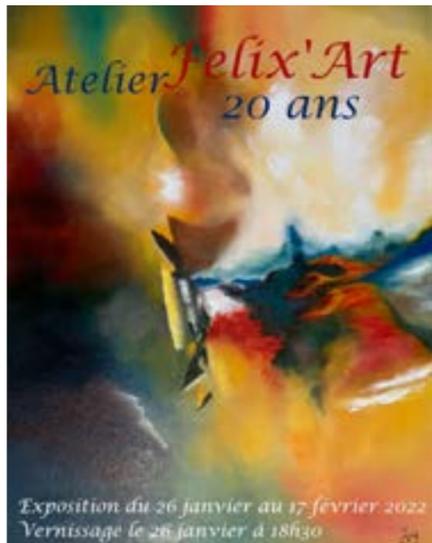
Les talents locaux exposés au CDA

L'ANNULATION DE L'EXPOSITION DE CAMILLE SCHPILBERG VA PROFITER À L'EXPRESSION ARTISTIQUE DES TALENTS IGNYMONTAINS AU CONSERVATOIRE DES ARTS

Après avoir aperçu les peintures des élèves du Conservatoire des arts depuis l'extérieur l'année dernière, le public pourra venir admirer les toiles des élèves dans les espaces d'exposition de l'équipement. Du 5 au 20 janvier, les travaux des élèves confirmés seront en effet présentés dans le cadre de l'exposition «Peinture volume» dont le vernissage aura lieu le 5 janvier à 18h30.

LES 20 ANS DE FÉLIX'ART AU CONSERVATOIRE DES ARTS

«Peinture en volume» va laisser place ensuite aux travaux des adhérents de l'association Félix'Art. À l'occasion de son 20^e anniversaire, le Conservatoire des arts met à l'honneur leurs productions du 26 janvier au 17 février. Rendez-vous le 26 janvier à 18h30 pour le vernissage.



Concert symphonique du Conservatoire dimanche 30 janvier

LE PÔLE MUSIQUES ET THÉÂTRE VOUS PRÉSENTE LE DIMANCHE 30 JANVIER, À LA FERME DU MANET, SON 7^E CONCERT SYMPHONIQUE.

Comme un concert du Nouvel an mais fin janvier, celui du Pôle Musiques et Théâtre est à ne pas manquer. Après un an d'absence, l'orchestre symphonique est impatient de vous présenter la septième édition du concert symphonique, sous la direction de la cheffe d'orchestre Laetitia Trouve, passionnée et engagée auprès des élèves.

UN AVANT-GÔT DU RÉPERTOIRE

Vous aurez le plaisir d'écouter cette année l'intense mouvement de l'Andante Festivo de Jean Sibelius, l'Adagio con variazioni

d'Ottorino Respighi, mouvement enchanteur qui met à l'honneur le violoncelle, et les délicieuses miniatures Syncopated Clock et Serenata du compositeur américain Leroy Anderson.

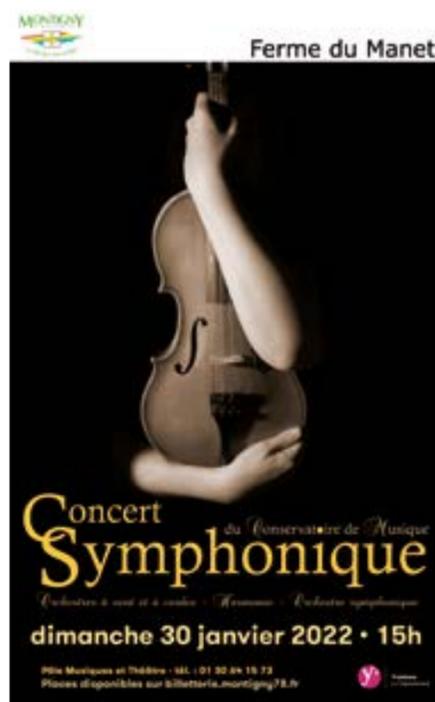
AVEC LES ORCHESTRES À VENT ET À CORDES ET L'HARMONIE

Les orchestres à vent et cordes des plus jeunes, suivis de l'Harmonie Montigny Wind Orchestra et de l'Orchestre du second cycle assureront la première partie. Les familles pourront venir les applaudir puisque deux invitations par élève participant au concert sont à retirer au secrétariat du Pôle Musiques et théâtre.

Des places en salle seront également réservées pour les musiciens, afin de leur permettre d'assister au reste du concert.

Tarifs :

- Parents et élèves adultes du conservatoire : 6 €



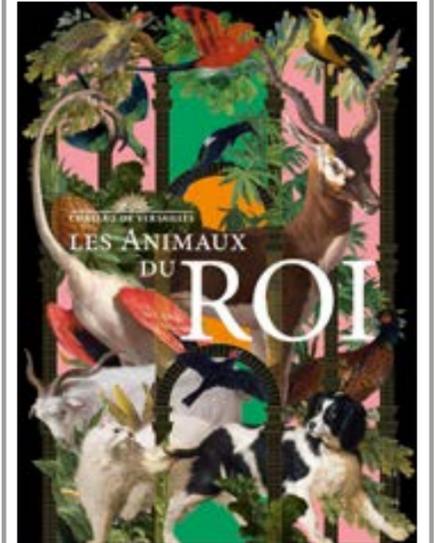
- Enfants de moins de 12 ans : 2,80 €
- Tarif plein : 12,20 €
- Tarif réduit : 8,50 €

Réservation sur <http://billetterie.montigny78.fr>
Dans la limite des places disponibles.
Placement Libre.

EN BREF

Deux conférences sur l'histoire de l'art en janvier

Nadine Palois, conférencière au Conservatoire des arts, vous propose deux rendez-vous autour de l'histoire de l'art en ce mois de janvier, en écho à deux expositions actuelles.



La première, «Les animaux du Roi», se déroule au château de Versailles, qui a favorisé le développement d'un nouveau rapport au monde animal. De l'animal objet d'étude et de collection à l'animal comme attribut politique et symbole de pouvoir, quelles relations la Cour entretenait-elle avec les animaux de compagnie, les animaux sauvages et exotiques ? L'exposition s'attache à décrire le lien qu'entretenait la Cour de Versailles avec les animaux, qu'ils soient dit «de compagnie» (chiens, chats, oiseaux notamment), exotiques ou «sauvages». Le château de Versailles, sous le règne de Louis XIV, ne peut s'étudier sans la Ménagerie royale, que le Roi Soleil fait aménager à proximité du Grand Canal. Attention, cette exposition lancée le 18 décembre est ouverte seulement jusqu'au dimanche 13 février.

La conférence aura lieu mardi 4 janvier à 20h au Conservatoire des arts.

<https://www.chateauversailles.fr/>

La seconde, «Signac Collectionneur», se déroule jusqu'au dimanche 13 février au musée d'Orsay. Autodidacte, le peintre pointilliste Paul Signac apprend son métier en regardant les œuvres des impressionnistes, en particulier celles de Claude Monet, d'Edgar Degas, de Gustave Caillebotte ou d'Armand Guillaumin qui pour la plupart figurent dans sa collection. Co-fondateur et président du Salon des artistes indépendants, il s'intéresse à la création de ses contemporains et à la génération suivante (Kees Van Dongen, Henri Matisse...). La collection Signac est un véritable cas d'école car elle reflète le regard et les partis-pris d'un artiste particulièrement actif sur la scène artistique de son temps.

La conférence aura lieu mardi 18 janvier à 20h au Conservatoire des arts.

<https://www.musee-orsay.fr>

Confection de cartes vœux avec Pariséoul 78

Pour envoyer des vœux personnalisés aux couleurs de la Corée du Sud, l'association Pariséoul 78 vous propose de participer à son atelier de confection de cartes de vœux le samedi 15 janvier à la Maison de la réussite à 15h (participation libre). Le vendredi 4 février, à 19h, c'est non pas en tant que présidente de Pariséoul 78 mais en qualité d'artiste que Min-Jee Kim vous convie au vernissage de son exposition «Sœur Soleil et Frère Lune», inspirée d'un conte coréen et à découvrir jusqu'au 13 février à la Maison Félix.

Maison Félix - 16, rue Mazière (Le Village)

EN BREF

Des rendez-vous internationaux au Vélodrome national en 2022



Le Vélodrome est actuellement transformé en vaccinodrome, cependant l'équipe gestionnaire du site n'en pense pas moins à l'agenda des grands rendez-vous sportifs, propres à drainer le grand public. Le premier, qui met à l'affiche la 3^e édition des 6H de SQY de cyclisme sur piste, est d'ailleurs prévu pour cohabiter avec le site de vaccination, le samedi 15 janvier de 12h à 18h. Le 2^e rendez-vous, programmé en deux temps le samedi 26 mars puis les 22 et 23 octobre, pourra cohabiter lui aussi avec le vaccinodrome puisqu'il se tiendra sur la piste de BMX. Après une entrée en matière en septembre dernier, les «BMX Pro Series #2 et #3 réuniront quelques uns des meilleurs champions internationaux, dont les Français. Prévus en mars, les championnats du Monde de paracyclisme auront bien lieu sur 5 jours en mai. Ils précéderont dans la discipline les deux grands événements que seront les championnats du monde de cyclisme sur piste, du 12 au 16 octobre, pour les pistards une répétition en réel des futurs JOP Paris 2024. Le premier week-end de décembre, la piste sera encore à l'honneur avec la Champions League, qui avait dû baisser pavillon devant la crise sanitaire à l'automne dernier, mais revient cette année dans son format spectaculaire avec les meilleurs pistards du monde. Hors vélo, le calendrier événementiel annonce aussi un spectaculaire tournoi féminin 3x3 de basket ball, le 12 juin, en partenariat avec la ligue nationale de basket. Deux semaines plus tard du 24 au 26 juin, le crossfit fera son retour dans l'arène pour la seconde édition de son tournoi international.

Compétition de gym à Coubertin les 22 et 23 janvier

L'association sportive de gymnastique Montigny gym accueille une compétition départementale le samedi 22 et le dimanche 23 janvier dans l'enceinte du complexe sportif Pierre de Coubertin. Ce premier rendez-vous qualificatif pour les compétitions à venir va rassembler une soixantaine d'équipes yvelinoises de la catégorie Fédéral A.



(solution de la grille en page suivante)

Bientôt du neuf pour les sites sportifs

L'ANNÉE 2022 SE PLACE SOUS LE SIGNE DU RENOUVEAU POUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA VILLE. MONTIGNY VILLE HÔTE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024 SE LANCE DANS UNE COURSE AUX TRAVAUX POUR HONORER SON STATUT.

Déjà labellisée depuis des années «Ville active et sportive», Montigny passe à la vitesse supérieure depuis sa labellisation «Terre de Jeux Paris 2024» et surtout l'obtention de son statut de ville hôte des Jeux olympiques et paralympiques. Cette année, c'est un marathon de travaux qui démarre avec l'agrandissement du dojo au gymnase Jules Ladoumègue, rénové récemment, le lancement des études de réhabilitation du complexe sportif Pierre de Coubertin et la livraison du nouveau Club Le Village d'ici à l'automne.

LA SURFACE DU DOJO VA DOUBLER À LADOUMÈGUE

Le départ des associations de danse qui s'approprient à intégrer début mars le Forum des Arts Charles Aznavour, laisse le parquet libre pour agrandir le dojo actuel. Le mur qui séparait les deux salles va tomber pour permettre d'agrandir la surface de pratique, pour les associations ignymontaines d'arts martiaux et gagner 225 m² supplémentaires. Le dojo du gymnase Ladoumègue va donc doubler en passant de 225 à 450m². Le chantier démarre en ce début d'année par une phase d'études. Les tra-

Elsa Hemat, championne de France de boxe à l'EHPAD Quiéta



Un résident a enfilé les gants de boxe d'Elsa Hemat et défié la championne lors de cet atelier.

Premières démonstrations et initiations à la boxe et au self-défense pour les résidents de l'EHPAD Quiéta à Montigny. Dans le cadre d'une sensibilisation menée par le groupe Korian contre les violences faites aux femmes, l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes a choisi d'accueillir une sportive renommée dans sa discipline pour animer un atelier destiné aux résidents comme aux salariés. Elsa Hemat est venue les rencontrer le 9 décembre avec son dernier titre de championne de France de boxe anglaise dans la catégorie super-légers décroché fin octobre. Certains résidents ne se sont pas laissés impressionner en enchaînant les coups guidés par la boxeuse.



Le dojo du gymnase Jules Ladoumègue va doubler en récupérant les 225 m² de la salle de danse.

vaux se dérouleront dans le courant 2022 pour une livraison du nouveau dojo en fin d'année.

ÉTUDES EN COURS POUR LA RÉHABILITATION DE COUBERTIN

Programmé sur le site à partir de 2023, le complexe sportif Pierre de Coubertin va entamer une réhabilitation d'ampleur. Pour bien la préparer, une étude de faisabilité a été rendue mi-décembre pour cadrer le projet de réhabilitation intérieure du gymnase et extérieure du site sportif, incluant les tennis couverts, la création d'un club house pour le tennis club et l'aménagement d'espaces de street workout (parc de musculation et de gymnastique en plein air). Le chantier qui se déroulera en plusieurs phases, en fonction de l'activité du site, comprend la réfection des sols et la rénovation thermique de cette infrastructure qui n'avait pas connu de tels travaux depuis sa création en 1988. La fin de sa réhabilitation est prévue pour 2025.

LE NOUVEAU CLUB LE VILLAGE OUVRIRA CETTE ANNÉE

Le chantier de réhabilitation du Club Le Village va donner vie à un tout nouvel équipement totalement rénové et prêt à accueillir de nouvelles activités d'ici cet automne. Dans la grande halle seront aménagés trois terrains de foot en salle ainsi que deux terrains de padel (dérivé du tennis pratiqué sur un court plus petit et grillagé). Des espaces ont été créés pour mettre à disposition du public des vestiaires et des sanitaires. Une seconde halle accueillera deux nouveaux terrains de tennis et de badminton. L'équipement qui sera géré par l'UCPA s'ouvrira à tous les Ignymontains d'ici à l'automne. «L'ensemble de ces nouveaux aménagements concrétisent l'un des objectifs des JOP 2024 qui est de mettre à disposition du plus grand nombre des équipements qui favorisent le développement de la pratique sportive», rappelle Michel Cretin, adjoint au maire chargé des Sports.

Semaine olympique et paralympique



Initiation au lancer de javelot lors de la Journée olympique du 23 juin 2021 à La Coudre.

LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE 2022 SE DÉROULERA DU 24 AU 28 JANVIER DANS LES ÉCOLES DE MONTIGNY.

L'événement national qui entre dans sa 6^e édition a pour objectif de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes, ainsi que les valeurs de l'olympisme et du paralympisme. Il se déroulera du 24 au 28 janvier à Montigny, ville hôte des JOP Paris

2024 et Terre de jeux, dans les établissements scolaires autour d'un programme de jeux et d'initiations sportives adapté aux scolaires.

INITIATION BOCCIA, ESCRIME ET HANDFAUTEUIL

En plus de l'organisation d'un grand jeu de l'oie destiné aux élèves en élémentaire, les élèves du secondaire pourront s'essayer à la pratique handisport avec une initiation à la boccia, à l'escrime et au handfauteuil grâce à la mobilisation des partenaires sportifs ignymontains.

Le Marché de Noël a donné le La aux fêtes de fin d'année



Le Marché de Noël a plongé les 11 545 visiteurs dans l'ambiance des fêtes de fin d'année. La pluie de ce début décembre n'a pas reporté leurs achats de Noël effectués auprès des 130 stands alimentaires et exposants d'art et d'artisanat présents. Les villes jumelées étaient représentées par deux délégations venues de Tirgu Mures en Roumanie, et de Denton en Angleterre.



Le 35^e Téléthon retrouve la générosité sur le terrain



Le même week-end, les 3, 4 et 5 décembre, le Téléthon retrouvait la mobilisation et la générosité des Ignymontains sur les différents sites sportifs et culturels de la ville. L'ensemble des animations organisées ont permis de récolter 7 528 € (au 17 décembre), reversés à l'Association française contre les myopathies.

Les fêtes de fin d'année au marché et dans les quartiers



Durant leurs courses, les clients du marché Place E. Marcel ont eu la chance de croiser le Père Noël, samedi 11 décembre. Le même jour, le conseil de quartier du Pas du Lac fêtait Noël autour d'un spectacle et des animations à la maison de quartier Henri Matisse.

Cérémonie en l'honneur des médaillés du travail



Vendredi 26 novembre, 73 Ignymontains ont reçu leur diplôme de la médaille du travail lors d'une cérémonie à l'Hôtel de ville. Une remise officielle, en présence des élus du Conseil municipal, qui vient saluer leur qualité professionnelle et récompenser leurs années de carrière, à partir de 20 ans d'ancienneté pour la médaille d'argent et jusqu'à 40 ans pour la grande médaille d'or.



Des colis de Noël distribués aux seniors et des cadeaux à la Boutique alimentaire

Ce sont au total 1000 colis composés de gourmandises de Noël qui ont été remis aux seniors ignymontains le mercredi 15 décembre, à l'Hôtel de ville. Des boissons chaudes les attendaient également à la sortie. Pendant, ce temps, dans l'après-midi, la Boutique alimentaire se transformait en maison du Père Noël pour l'accueillir comme il se doit dans une décoration féérique, afin qu'il reçoive les familles individuellement pour leur remettre de jolis cadeaux.